

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 49.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 DECEMBRE 1879

AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

Compagnie de lithographie Burland (limitée),

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de

DEUX CENTSMILLE PIASTRES,

divisé en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,
Secrétaire d'État.

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

SOMMAIRE

La colonisation et les ouvriers, par A. Gélinas.—L'Europe, par M.-J.-A. Poisson.—Çà et là, par L.-O. David.—La prochaine session, par A. Gélinas.—Echos, par A. G.—Nouvelles étrangères.—Le successeur de Mgr Conroy.—Correspondance.—La Moricière.—Le vieux Paris.—La mnette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Gazette des tribunaux.—Le maréchal Bugeaud.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Ottawa : Vue générale des écluses du pont des sapeurs ; La pêche du saumon en Canada ; Vue de la rivière Godbout du débarcadère Guillemour ; Le Viatique.

LA COLONISATION ET LES OUVRIERS

C'est peut-être une erreur de vouloir s'adresser, comme on le fait en ce moment, à la population ouvrière des villes pour chercher des coopérateurs à l'œuvre de la colonisation. L'agriculture, dans les conditions ordinaires, exige un apprentissage préalable et des habitudes de vie qui font défaut à tous ceux qui ne sont pas nés sur la ferme ou qui n'y ont pas grandi. On ne fera jamais des agriculteurs avec des ouvriers, et à plus forte raison on ne fera pas des colons, puisque le métier du colon est encore plus rude que celui de l'agriculteur ordinaire, dans un pays comme le nôtre, où ce mot signifie défricheur et bucheron, dans un climat rigoureux, presque à l'extrémité des zones cultivables.

Que veut-on que les ouvriers des villes aillent faire dans nos forêts? Ils s'y trouveraient dépaysés et impuissants, et aussitôt arrivés demanderaient à revenir. Le gouvernement et les associations qui les y auraient envoyés s'apercevraient bien vite que c'est de l'argent et du temps perdus.

Nous ne disons pas cela pour essayer d'embarrasser la Société de Colonisation de Montréal, dont les excellentes intentions sont connues de tous, ni aucune autre association. Nous exprimons seulement l'opinion d'un grand nombre en soutenant qu'il vaudrait mieux tourner dans une autre direction des efforts si louables et si généreux.

Que les amis de la colonisation exercent plutôt leur propagande parmi les classes que leur éducation, leur genre de vie et d'occupations rendent propres aux travaux de la terre. Ils y trouveront tout avantage et tout profit.

Sans doute, on peut juger opportun, dans ces temps de malaise industriel, de chercher à dégrèver les villes de leur trop plein de population sans ouvrage. Mais tous les moyens ne sont pas bons pour arriver à ce but, et on n'aura rendu service à personne, ni à la ville, ni au pays, ni aux ouvriers, en dirigeant ceux-ci sur la forêt, en leur persuadant de laisser le théâtre momentanément désolé de leurs travaux ordinaires pour aller embrasser une vie nouvelle et absolument étrangère.

Non, gardons les ouvriers à la ville, essayons de les sauver par l'industrie, s'ils ont besoin d'être sauvés, et laissons la colonisation aux habitants (pourquoi ne pas conserver ce mot que nos ancêtres ont apporté de France et auquel nous avons été habitués.) On ne s'improvise pas défricheur et colon.

Tout au plus, pourrait-on conseiller aux ouvriers robustes, qui ont, en même temps que le courage et l'esprit de persévérance, des notions suffisantes, d'aller prendre des

terres dans les prairies du Nord-Ouest, où il n'y a pas de défrichement à faire et où par conséquent le changement de carrière serait infiniment moins difficile pour eux!

Quant à nos bois, nous ne pouvons compter, pour les ouvrir à la culture, sur d'autres que les fils de nos fermiers et cultivateurs. Cela, pour l'excellente raison qu'eux seuls peuvent entreprendre et exécuter un pareil œuvre. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser. Nous n'avons pas à indiquer les moyens à prendre, qui différencieraient naturellement de ceux que l'on suggère pour organiser une colonisation ouvrière, et qui seraient certainement beaucoup plus praticables et plus économiques.

Les cadets d'habitants, sans terre et sans avenir, n'exigeraient pas, pour s'établir sur des terres nouvelles, que le gouvernement se charge de leur subsistance pendant deux ou trois années, qu'il les fournisse de tous les instruments et animaux de ferme dont ils peuvent avoir besoin. Avec un peu d'aide et d'encouragement, on pourrait en décider un bon nombre à suivre l'exemple de leurs pères et à travailler à agrandir le domaine de la famille en pénétrant dans la forêt, et ce qui vaut mieux à y rester après y avoir pénétré au lieu de se décourager et de revenir, ainsi que ne manqueraient pas de le faire des ouvriers. Ils ont pour cela plus de facilités que qui que ce soit.

Autrefois, lorsque les fils de nos habitants partaient pour aller fonder les paroisses qui forment aujourd'hui l'arrière de nos comtés de la rive nord ou les townships de l'est, la famille leur fournissait le plus essentiel et leur venait en aide pendant la phase toujours difficile des débuts. Les familles pourraient encore faire la même chose, et le gouvernement, auquel on ne songeait pas à s'adresser jadis, pourrait intervenir de son côté.

Mais, dira-t-on, les fils de nos fermiers n'ont pas le courage et l'énergie de leurs pères, ils recherchent eux-mêmes la vie plus facile des villes. Et si cela est, pouvez-vous espérer que les ouvriers seront plus courageux et plus énergiques, eux qui ignorent entièrement le métier de défricheur.

A. GÉLINAS.

L'EUROPE

I

Les graves événements politiques qui ont, depuis longtemps, absorbé l'attention du public canadien, ont perdu un peu de leur intérêt depuis le coup de fortune qui a ramené les chefs conservateurs au pouvoir. Or, maintenant que le calme se fait autour de ce ministère appuyé par le peuple, que la fumée des combats se dissipe, l'attention si longtemps concentrée sur des questions locales, embrasse de plus larges horizons et se fixe sur des événements dont le développement, malgré la grande distance où ils se produisent, entraîne des complications sans nombre. La gravité des différends, l'importance des nations à la veille d'en venir aux prises, les conséquences désastreuses que ces complications feront naître, quelle que soit l'issue de la lutte, tout conspire à donner à l'heure troublée où nous sommes, un intérêt exceptionnel.

En effet, l'Europe, ce foyer de la civilisation, donne au monde civilisé un bien triste spectacle. Armée jusqu'aux dents, remplie des rumeurs de guerre quand elle ne retentit pas du cliquetis des armes et du grondement du canon, elle voit ses plaines les plus fertiles, abandonnées par la charrue, labourées par les boulets et les obus.

Des nations ne combattant plus pour une noble idée, mais luttant pour un morceau de territoire; des souverains trop faibles pour résister à la pression des peuples; des peuples trop travaillés par les sociétés secrètes pour écouter les voix qui, de distance en distance, lui parlent de droit et de justice; voilà la situation critique de l'Europe.

Quelle en est la cause? Demandez aux peuples ce qu'ils ont fait de cette foi, autrefois si féconde en grandes œuvres. Demandez aux souverains ce qu'ils ont fait de ces principes de justice et de droit prêchés par l'Évangile. Ayant violé le territoire pontifical, comment ne pas convoiter celui du voisin? Ayant laissé s'accomplir la plus grande iniquité des temps modernes, pourquoi intervenir en faveur de l'opprimé?

Politique d'égoïsme grosse de résultats désastreux. De même que la chute de Constantinople, il y a trois siècles, fut une menace perpétuelle pour l'Europe, de même sa chute plus ou moins prochaine, dans des mains plus puissantes, n'en sera pas une menace moins pardonnable. En effet, cette question d'Orient qui a, depuis longtemps, attiré l'attention des hommes d'état européens et pour laquelle la France et l'Angleterre versaient naguère encore le plus pur de leur sang, menace d'éclater plus violente que jamais. Ajournée un instant par le traité de Berlin, elle se dresse de nouveau comme un problème impossible à résoudre. C'est un nœud gordien que le moderne Alexandre veut trancher de sa formidable épée. En attendant, cette question inquiète toute l'Europe et menace toutes les puissances appelées suivant leur position géographique ou leur ambition, à se partager les dépouilles.

Elle menace d'abord l'Autriche qui sent s'agiter confusément dans son sein les éléments hétérogènes qui la composent, et qui par sa position est plus à portée des serres de l'aigle moscovite.

Elle menace l'Angleterre dans sa prépondérance maritime et dans son influence en Asie, car cette question d'Orient a son retentissement jusque dans les profondeurs du continent asiatique.

Elle menace l'Allemagne dans sa prépondérance continentale achetée au prix de deux grandes guerres.

Enfin elle menace la France et l'Italie dans leur influence civilisatrice, ces deux pays étant encore, malgré leur faiblesse relative, le centre des arts et du goût.

La Russie est la seule puissance qui n'ait rien à perdre. Adossée au pôle, elle peut essayer des revers, voir sa marche vers Constantinople retardée, mais rien ne peut arrêter irrévocablement la force irrésistible qui la pousse vers le Bosphore et sur les rives de l'Indus.

L'Angleterre surtout a recueilli les fruits de son égoïsme. Au lieu d'une France puissante, possédant son ancien prestige militaire, l'Angleterre à près d'elle, au moment du danger, une France amoindrie

dans son influence et dans son territoire, humiliée par une guerre désastreuse, une France qui se relève avec une rapidité prodigieuse, il est vrai, mais qui ne pourra avant quelques années, saluer avec orgueil la pleine récupération de ses forces et reprendre dans le monde son rôle prépondérant et civilisateur.

D'ailleurs, la France, dans l'arène sanglante où elle tombait meurtrie sous les coups de l'Allemagne, a entendu, malgré le fracas de sa chute, l'expression de joie farouche du peuple anglais, applaudissant à l'écrasement de son alliée de la Crimée. La France, si elle sait comprendre ses véritables intérêts, si elle est gouvernée par des hommes patriotiques et prudents, doit laisser venir l'orage avant de se jeter dans la mêlée. Combattant de la dernière heure, elle ne devra jeter son épée dans la balance qu'avec la certitude d'entraîner la victoire avec elle. Elle s'est assez longtemps sacrifiée en Europe, assez longtemps elle a versé son sang pour les faibles; elle doit songer aujourd'hui à calmer d'abord ses orages intérieurs, et, lorsqu'elle aura recouvré la plénitude de ses forces, alors elle se souviendra de son rôle et des sympathies qu'elle aura trouvées dans ses jours de deuil national.

En attendant, l'Angleterre s'aperçoit trop tard qu'elle a commis une faute en laissant écraser la France, car du jour que notre ancienne mère-patrie a perdu son prestige et ses armées, le traité de Paris a été déchiré, et la Russie s'est rapprochée de Constantinople. Il est vrai que le cabinet anglais a salué avec joie la nouvelle de l'alliance austro-allemande, mais cette alliance ne profiterait à l'Angleterre que si la Russie ouvrait les hostilités près des rives du Bosphore. Or, la politique russe déjoue la politique européenne, et déplace du coup le théâtre de l'action. Elle sait qu'attaquer la Turquie c'est s'attaquer à l'Angleterre, appuyée par l'Allemagne et l'Autriche, aussi, elle va rencontrer son antagoniste près des rives de l'Indus, dans les vastes plaines de l'Asie centrale. Là, elle aura l'Angleterre seule à combattre. La victoire, favorisant ses drapeaux, elle acquerra un prestige immense parmi les populations asiatiques, et tournera ses armes victorieuses contre la Turquie.

Dans l'éventualité prochaine d'une telle guerre, en face de l'alliance austro-allemande et de l'attitude égoïste de l'Angleterre, quelle conduite doit tenir la France, quelle alliance doit-elle rechercher? Cette question, très-débatue, fera le sujet d'un second article.

M.-J.-A. POISSON.

ÇA ET LÀ

Un correspondant du *Star* de Montréal exprime l'opinion qu'il est dangereux de donner au gouvernement fédéral la propriété et l'administration des chemins de fer, du chemin de fer du Nord en particulier. Il dit que c'est dangereux surtout pour l'indépendance des provinces.

On dit que le gouvernement actuel se propose de réorganiser l'administration de la justice et de faire surtout à Montréal des réformes devenues indispensables. Pourquoi tant de juges pour faire si peu de chose à la campagne, pendant qu'on en manque à Montréal où il y a tant à faire? M. le procureur-général Loranger a une belle tâche à remplir; nous espérons qu'il l'entreprendra.

Un journal américain dit que les célèbres journalistes Bennett, Greely, Raymond et Dana, avaient pour épouses des femmes d'un esprit distingué et d'un talent d'écrivain remarquable. Bennett fonda le *Herald*, Greely la *Tribune*, Raymond le *Times* et Dana le *Sun*. On prétend qu'ils doivent à leurs femmes quelques-unes de leurs meilleures inspirations.

M. Peter Cooper, le philanthrope de New-York, vient de faire un nouveau don

de \$30,000, pour l'établissement d'une école polytechnique destinée spécialement à l'enseignement pratique de la mécanique.

Quand auront nous des citoyens assez riches et assez généreux pour encourager par de pareils dons l'enseignement pratique dans ce pays?

Les Mormons, depuis la mort de Brigham Young, se sont divisés. La fraction qui porte le nom "d'Eglise réformée des Saints des derniers jours," prétend revenir aux doctrines du fondateur du Mormonisme, Joseph Smith, et accuse Brigham Young et sa secte d'avoir dénaturé cette religion et de l'avoir corrompue par des enseignements et des pratiques condamnables. Les vrais saints des derniers jours acceptent plusieurs des principales croyances du christianisme, et repoussent la polygamie. Ils sont un peu moins fous que les autres Saints.

On dit que le fameux "Blondin," qui marche à reculons et les yeux bandés sur une corde placée à deux ou trois cents pieds au-dessus des rivières ou des précipices, est accompagné partout par un Américain excentrique, qui a parié \$50,000 que l'acrobate sans pareil finirait par se casser le cou. Cela rappelle l'Anglais qui suivait de ville en ville Van-Amburgh et sa ménagerie, dans l'espoir de voir dévorer l'audacieux dompteur. On dit qu'un jour où il n'avait pu assister à une représentation pour cause de maladie, il voulut se brûler la cervelle en apprenant qu'un des hommes de la ménagerie avait reçu de son tigre un coup de griffe.

La *Patrie* reproduit notre article sur la nécessité de l'économie, et approuve d'une manière bienveillante les opinions que nous y avons exprimées. Nous approuvons à notre tour ce que notre confrère dit, excepté ce qui a rapport à la protection. Nous sommes de ceux qui ont cru que la protection aurait pour effet de développer l'industrie dans ce pays, qui l'avons demandée aux conservateurs comme aux libéraux, et qui croyons encore que c'était une phase nécessaire par laquelle il fallait passer, une étape vers un ordre de choses plus parfait. La protection renferme le germe de notre émancipation commerciale, industrielle et politique, car elle ne fera que rendre plus claire la nécessité d'avoir des marchés et le droit de faire avec les autres nations des traités de commerce.

Nous voyons, avec plaisir, la *Minerve* engager le gouvernement local à favoriser l'enseignement pratique dont nous avons absolument besoin pour développer les ressources matérielles de notre pays. Elle a raison d'espérer que tous les hommes de bonne volonté approuveront les mesures que le gouvernement jugera à propos de prendre et sanctionneront les dépenses qu'il devra faire pour accomplir cet objet patriotique.

Nous nous enrichissons moins à retrancher et à économiser qu'à nous endetter pour créer des sources fécondes de prospérité. Faire de l'économie et du retranchement sur les choses nécessaires, au détriment de notre avenir, est une absurdité. Rien n'empêche qu'on allie une sage économie avec un emploi judicieux des fonds publics, qu'on retranche toutes les dépenses et les emplois inutiles afin d'avoir plus d'argent à consacrer à la colonisation, à l'enseignement pratique et au développement de nos ressources minières et industrielles.

Ainsi que nous l'avons déjà dit: le gouvernement qui refuserait de faire ce qui est absolument indispensable à l'existence et à la prospérité d'un pays, pour économiser, serait aussi ridicule que le cultivateur qui, dans le même but, refuserait d'ensemencer et d'engraisser sa terre épuisée. Faisons tout ce qu'il faut pour garder notre population qui s'en va, pour faire revenir même, si c'est possible, celle

qui est partie, et nous trouverons bien ensuite les moyens de payer les dettes que nous aurons contractées.

M. Fabre écrit de Paris dans l'*Événement* des correspondances habiles en faveur du ministère Chapleau. Il fait le procès du gouvernement Joly et du parti libéral en général, et fait preuve de la finesse d'observation qui le caractérise. Parmi bien des choses qu'un libéral ne peut admettre, il en est d'autres qui sont pleines de vérité. Il s'applique surtout à démontrer qu'en général les libéraux manquent de discernement et savent beaucoup mieux trouver de l'argent pour gagner une élection que les moyens d'exercer une action durable sur le peuple. C'est vrai, le parti libéral est bon pour l'assaut, pour le coup de main, mais il ne sait conserver ni les hommes ni les journaux qui le rendraient populaire et perd dans quelques mois le terrain conquis en quelques jours. Les libéraux oublient trop, que lorsqu'ils arrivent au pouvoir, c'est grâce à des circonstances exceptionnelles, à l'adhésion soudaine et temporaire d'un certain nombre de conservateurs modérés qu'il est difficile de garder.

Nous espérons que dans l'intérêt du pays il surgira bientôt des questions d'importance majeure et vitales qui uniront les hommes politiques ou les diviseront d'une manière plus sage et plus juste. En attendant, on devrait, sans distinctions de partis, demander et favoriser toutes les réformes dont on a tant besoin.

Le *Métis* de Manitoba constate, avec regret, que sur vingt-quatre députés, nos compatriotes n'ont dans la Chambre locale que quatre ou cinq représentants, ce qui ne leur donne droit qu'à un portefeuille sur cinq. Il cite comme preuve des dangers qui menacent l'élément français au Manitoba, le fait alarmant que la majorité vient d'abolir l'usage de traduire en français les documents publics.

Le lieutenant-gouverneur Cauchon a, comme on sait, réservé le bill passé à cet effet, pour la sanction du Gouverneur-Général en conseil à Ottawa. Il a fait naturellement ce que les lieutenants-gouverneurs devront faire à l'avenir pour ne pas se créer de difficultés avec le gouvernement fédéral.

Mais quelle que soit la décision prise par le gouvernement fédéral, il n'en est pas moins certain que l'élément français à la Rivière-Rouge est destiné à être noyé par les flots de population anglaise qui envahissent cette immense contrée. Le sort en est jeté; ce qui arrive était facile à prévoir, qu'il est naturel de supposer que dans vingt ans nous compterons nous-mêmes pour peu de chose dans la direction des affaires publiques à Ottawa. Quand il y aura dans le Nord-Ouest des millions d'habitants et que le Haut-Canada aura doublé sa population, que l'élément anglais sera représenté dans le parlement fédéral par deux cent-cinquante à trois cents membres, quelle influence auront nos soixante-cinq députés? Mieux vaut regarder l'avenir en face et s'y préparer que de fermer les yeux pour ne rien voir et de vivre dans l'insouciance.

Notre collaborateur, M. Gélinas, exprime l'opinion que les ouvriers des villes ne sont pas aptes à la colonisation, et il croit, par conséquent, que la Société de Colonisation de Montréal perd son temps et ses peines. On ne sait pas évidemment que depuis deux ans des centaines d'ouvriers ont quitté les villes pour s'établir sur des terres nouvelles et qu'ils ont parfaitement réussi en général. On oublie qu'un grand nombre de ceux qui souffrent maintenant dans les villes ont été élevés à la campagne et ont même cultivé la terre avant d'habiter les villes.

On ne songe pas que pour commencer, abattre les arbres dans la forêt, construire des maisons et des granges, l'ouvrier habitué à manier la hache se tirera mieux d'affaire que le cultivateur lui-même. Quant à la culture, les premiers travaux

ne demandent pas de grandes connaissances et le défrichement en commun sera d'un grand avantage aux colons expérimentés.

De plus, n'est-il pas cruel de dire à tous ces pauvres gens qui demandent qu'on leur donne les moyens de quitter les villes, où il n'y a plus d'avenir pour eux, pour se livrer aux rudes et féconds travaux du défrichement?—"Non, nous ne vous aiderons pas, car vous n'avez pas ce qu'il faut pour faire de bons colons."

Qu'on leur aide au moyen de l'industrie, dit M. Gélinas. D'abord, notre aimable collaborateur paraît ignorer que les gens qui ont le plus de misère en ce moment à Montréal, sont les charpentiers, les menuisiers, les peintres, les maçons et les tailleurs de pierre qui ne manquaient pas d'ouvrage quand Montréal construisait des milliers de maisons par année, et qui maintenant n'ont plus rien à faire, rien du tout.

Et puis, qui va construire des manufactures dans le seul but de donner du travail au peuple? Obtiendrait-on plus facilement de l'argent pour cela que pour la colonisation?

Sans doute, c'est sur le fils du cultivateur qu'il faut compter surtout pour le défrichement de notre pays, mais cela n'empêche pas qu'on puisse et qu'on doive transformer en défricheurs, dans un moment de crise, tous ces infortunés qui battent le pavé de nos rues et n'ont d'autre ressource pour vivre que la mendicité. Il s'agit simplement d'une mesure temporaire, d'une organisation destinée à décharger les villes d'un surplus de population qu'elles ne peuvent plus supporter. Ne vaut-il pas mieux envoyer ces pauvres ouvriers sur nos terres que de les laisser mendier leur pain dans nos rues ou partir, le cœur serré, pour les Etats-Unis? C'est là toute la question.

L.-O. DAVID.

LA PROCHAINE SESSION

On commence à s'occuper déjà de la session du parlement fédéral, qui s'ouvrira probablement à l'époque ordinaire, au commencement de février. On fait des conjectures sur le programme des débats. Il sera question, pour la troisième fois, de l'affaire Letellier. La loi de faillite ne manquera pas non plus de revenir sur le tapis, selon son habitude. On croit aussi que le gouvernement soumettra une nouvelle législation financière et commerciale, et que le tarif subira des modifications. C'est le programme esquissé par le *Canada*, l'excellent journal de M. Tassé, et l'organe du gouvernement à Ottawa.

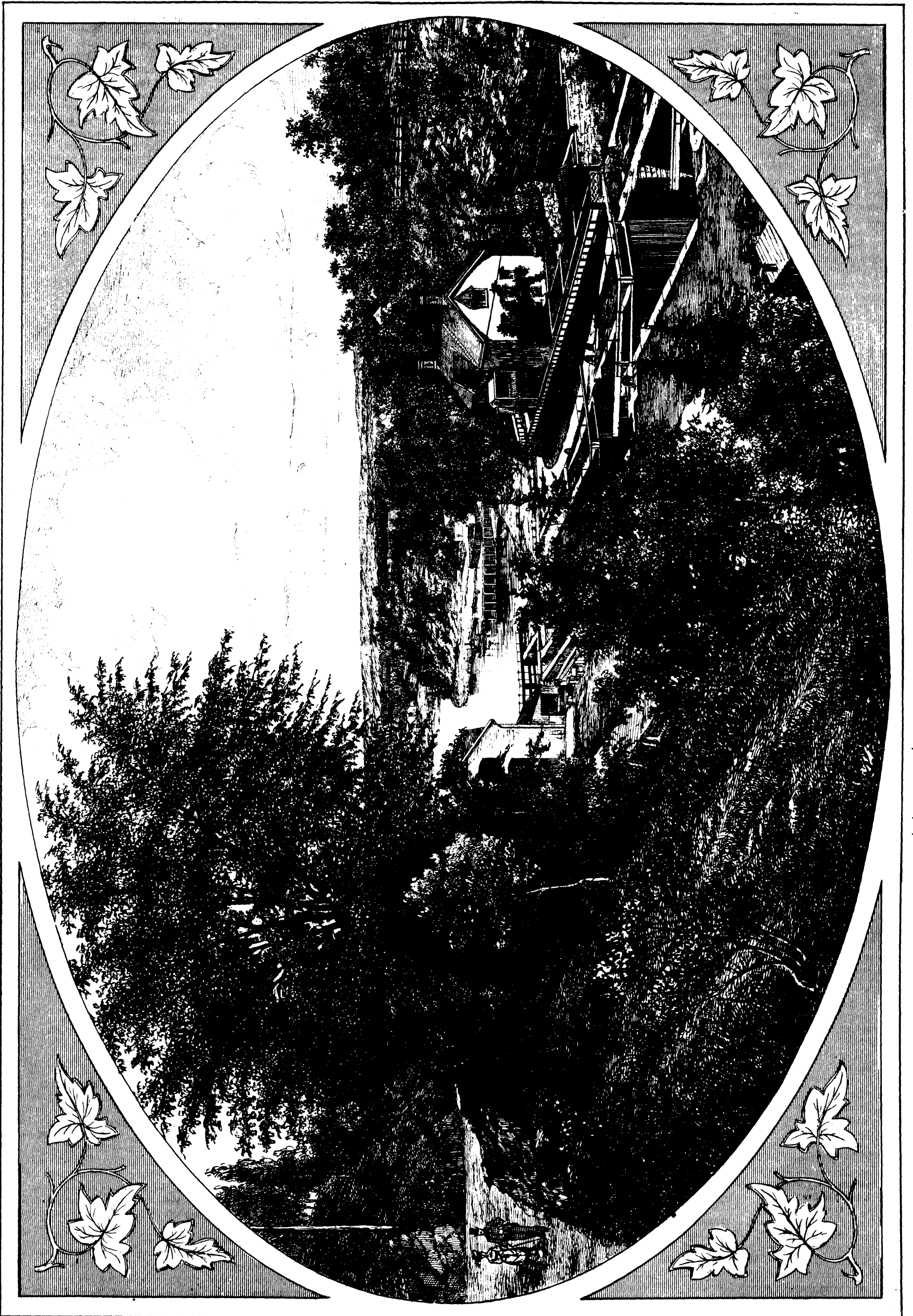
Le cabinet est tenu de communiquer aux Chambres les documents relatifs à la destitution de M. Letellier. C'est une formalité requise par la constitution, qui passera sans créer beaucoup d'émotion. L'intérêt se concentrera sur la partie financière et commerciale; la loi de faillite, la refonte de notre système de banques, d'assurances, etc., et le tarif qui sera probablement remanié. Il y aura là ample matière à discussions, et la Chambre pourra s'en donner à l'aise. Ce sera ainsi une session d'affaires plutôt qu'une session politique, et c'est pour le mieux sans doute.

La physionomie comme le caractère de la Chambre ne seront guère changés. Il y a eu quelques élections partielles, du côté ministériel, qui toutes ont été gagnées par le gouvernement. Les conservateurs sont, sous ce rapport, plus chanceux que les libéraux, qui perdaient avec une monotonie désolante toutes leurs élections partielles pendant les cinq années du dernier parlement. Du côté de l'opposition, il y a eu une élection, celle de Durham-Est, où M. Burke, le député élu en 1878, s'est retiré pour faire place à M. Blake, devant qui les conservateurs se sont inclinés, et qu'ils ont laissé réélire par acclamation.

A. GÉLINAS.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.



OTTAWA— VUE GÉNÉRALE DES ÉCLUSES DU PONT DES SAPEURS.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE TOLLEY

ÉCHOS

Voici une chose qui est propre à faire rêver nos financiers de Québec. A Paris, la seule taxe des voitures de place fournit au budget municipal près de dix millions de francs par année, c'est-à-dire deux millions de piastres, soit presque autant que toutes les sources de notre revenu réunies.

C'est que l'on sait taxer en France, et l'on ne se gêne guère pour le faire. La taxation y revêt des formes multiples, dont la moitié suffirait pour faire crier à l'horreur ici, et qui n'excitent aucune plainte là-bas. En fait de supercheries politiques, nous pouvons faire l'étonnement des républicains les plus niveleurs du vieux monde. Nous sommes pauvres, très-pauvres même, il est vrai; mais, toutes proportions gardées, nous sommes aussi le peuple le moins taxé du monde.

* *

On s'occupe de la possibilité d'organiser une navigation régulière entre la Baie-d'Hudson et l'Europe. Il s'agit de savoir s'il n'y aurait pas moyen de créer un port océanique pour notre Nord-Ouest, au fort Nelson, dans le district de Keewatin, à l'embouchure de la rivière Nelson, sur la côte occidentale de la Baie-d'Hudson, à deux cents lieues de Manitoba. La question va être mise à l'étude, dit-on, et un rapport sera préparé pour être soumis aux Chambres.

Cette étude a déjà été faite par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui a un port au fort Nelson depuis longtemps. Seulement, ce port n'a jamais pu servir pour la navigation océanique pendant plus d'un mois sur douze. Il arrive assez souvent même que les vaisseaux de la compagnie ne peuvent faire leur unique voyage annuel, la baie restant inaccessible tout l'été. Dans ces occasions, ils déchargent leurs cargaisons aux postes de la côte du Labrador, et le transport à l'intérieur se fait par terre. Aujourd'hui, pour faire son commerce du Nord-Ouest, la compagnie doit trouver plus avantageux de se servir de la voie commune et de payer pour le fret de ses effets jusqu'à Winnipeg, d'où elle peut facilement communiquer ensuite avec l'intérieur par ses bateaux à vapeur de lacs et de rivières, ou par ses diligences et ses traîneaux.

Il est douteux que l'on réussisse mieux que la compagnie, en reprenant en sous-mains son œuvre. Les glaces éternelles de la baie, qui ont opposé un obstacle presque invincible à ses entreprises, ne se fondront pas pour faciliter les nôtres, et il est assez probable que ce projet de navigation commerciale par la mer glaciale est une chimère. Le fond de la Baie-d'Hudson, qui se trouve à la latitude du détroit de Belle-Isle, est peut-être passable comme navigation intérieure ou de méditerranée; mais pour de là se mettre en communication avec l'océan, il faut passer sous les banquises du détroit de Davis, vingt degrés plus au nord, ce qui n'est pas commode du tout.

* *

A propos des dernières élections, la *Gazette de Montréal* fait remarquer un des symptômes actuels de notre politique. C'est le grand nombre des jeunes gens qui aujourd'hui se mêlent activement des luttes électorales.

Autrefois, les jeunes étaient rarement admis aux premiers rôles, et c'était par exception qu'ils avaient les honneurs du *husting*, et à plus forte raison de la députation. Il faut remonter à un quart de siècle en arrière pour retrouver quelque chose qui ressemble à ce que nous voyons depuis deux ou trois ans. Ainsi, jamais il n'y a eu autant de jeunes députés à la Chambre.

A Québec, sur soixante-cinq membres, on en compte une dizaine, parmi lesquels un ministre, l'hon. M. Pâquet, qui n'ont pas l'âge de trente ans; ce qui n'a rien d'étonnant, au reste, dans une assemblée où les hommes de cinquante ans sont rangés parmi les vieillards et font exception. A Ottawa, la proportion des jeunes n'est

pas moins remarquable depuis les élections de 1878.

A quoi doit-on attribuer ces faits? Nous croyons que l'abolition du double-mandat y est pour beaucoup comme cause permanente. L'abolition du double-mandat a eu et aura toujours pour effet de doubler et diminuer nos forces, et par conséquent de multiplier les hommes et de rendre plus accessibles les abords de la députation. En outre, le parti conservateur et le parti libéral ont l'un après l'autre subi un interrègne en fait d'hommes dans ces derniers temps. Les chefs se sont mis à disparaître rapidement. L'interrègne du parti libéral se continue encore. Pendant l'ère du gouvernement Mackenzie, les chefs libéraux se sont retirés en masse de la vie active, pour devenir qui juge, qui gouverneur, qui fonctionnaire. D'un côté comme de l'autre, la retraite des vieux a naturellement facilité l'accès des jeunes.

Est-ce un bien? est-ce un mal? En tous cas, c'est une conséquence des événements, qu'il serait peut-être superflu de discuter au point de vue théorique. Pour les hommes eux-mêmes, il est incontestable qu'ils peuvent tirer de grands avantages pour l'avenir de leur entrée précoce dans la politique, qui leur permet d'acquiescer l'expérience pratique. Il y a, d'ailleurs, beaucoup de supériorités qui n'attendent pas l'âge pour se manifester et s'imposer. L'un des hommes d'Etat les plus illustres de l'Angleterre était premier ministre de ce grand empire à vingt-sept ans. C'était, il est vrai, une éclatante et unique exception, tenant du phénomène; mais ce la ne montre pas moins la possibilité de faits analogues. Notre province, qui n'a pas l'importance de l'Angleterre, et qui n'a jamais eu de premier ministre de vingt-sept ans, peut fort bien avoir, pour une fois, des ministres de trente ans, sans trop forcer la note, comme aussi des députés de vingt-cinq ans. Cependant, les hommes qui arrivent tôt sont exposés à s'user vite ou à avorter, et les hommes qui font leurs débuts tard ont toujours plus de chances d'arriver d'emblée et sûrement, comme aussi de durer longtemps.

A. G.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un journal allemand, dans un article spécial consacré au ministère Waddington, constate qu'une des raisons qui excitent l'aversion des républicains avancés contre le président du Conseil est précisément qu'on répète à satiété que les rapports entre lui et les Etats étrangers, et surtout avec l'Allemagne, sont excellents. Voici un passage de cet article :

Les Français trouvent insupportable que tous les matins à déjeuner on leur serve la nouvelle que M. Waddington est une garantie pour les bons rapports existant actuellement entre la France et l'Allemagne. On veut montrer à l'Allemagne que, même sans M. Waddington, ces relations ne seront nullement altérées. Or, nous croyons que la presse allemande n'a d'autre raison de plaider tous les jours la cause de M. Waddington que précisément à cause de l'attitude qu'il observe dans ses rapports avec les puissances étrangères. Quelque sympathique que soit la personne du ministre du Président actuel, l'étranger s'occupe et se préoccupe principalement de la direction de sa politique, sans s'immiscer dans les affaires intérieures de la France. Néanmoins, nous croyons que la presse étrangère a le droit d'exprimer ses regrets de ce qu'un homme qui joint à ses qualités personnelles la probité et la modération soit contraint de se retirer de la direction des affaires étrangères, pour faire place à un successeur qui pourra être animé de la meilleure volonté du monde pour suivre les traces de son prédécesseur, mais dont les capacités pour ce poste difficile seront encore à éprouver.

On lit dans le *Figaro* :

Notre gouvernement se doute-t-il du sans-foisonnement avec lequel on le juge à l'étranger, et tout particulièrement en Italie? Ce n'est pas sans ressentir quelque tristesse que nous avons trouvé dans la *Gazetta d'Italia* les lignes suivantes, dont notre patriotisme pourrait s'offenser, si elles n'étaient pas malheureusement trop justifiées.

« La nouvelle que l'ambassadeur russe à Londres, le comte Schouvaloff, a été rappelé, est assez grave. Les relations entre la Russie et l'Angleterre sont tendues tant à Constantinople que dans l'Afghanistan. S'il y avait en France un gouvernement qui eût le sentiment de la

situation et voulût remettre la France dans la voie de sa mission civilisatrice à l'étranger, le moment serait très-bien choisi pour faire faire un grand pas à l'humanité. Mais la France ne veut rien voir de ce qui s'écarte de ses affaires intérieures. C'est pourquoi il est plus probable que la Russie et l'Angleterre finiront par s'entendre, comme en 1840, au préjudice des peuples. »

Pendant que l'Irlande inquiète l'Angleterre, la Pologne est loin de paraître répondre aux avances de la Russie qui voudrait bien se l'attacher en vue des événements qui se préparent. Les nationalités opprimées pourraient bien avoir leur revanche et la meilleure occasion qu'elles aient jamais eue d'obtenir la réparation de leurs griefs.

Le rappel de l'ambassadeur russe à Londres, le comte Schouvaloff, qui favorisait la paix, les armements de la Russie qui construit des vaisseaux de guerre, le langage de ses journaux, l'irritation de la presse anglaise, tout est de nature à inquiéter l'esprit public.

Les dernières nouvelles de l'Irlande sont peu rassurantes. L'arrestation et le procès de quelques-uns des agitateurs ont excité davantage les esprits. Le vent est aux émeutes et aux conflits. Parnell, le chef du mouvement, prêche la modération et l'emploi des moyens constitutionnels, mais quelques-uns de ses collègues vont plus loin que cela.

LE SUCCESSEUR DE Mgr CONROY

L'*Advocate* de Saint-Jean, Terre-Neuve, apprend que le pape a choisi le révérend Dr Jno. Bapt. Scandella, évêque de Gibraltar, comme successeur de feu Mgr Conroy. Le Dr Scandella est né en 1821, a fait ses études à Rome, et a été promu à l'épiscopat en 1857.

CORRESPONDANCE

LA PIRATERIE LITTÉRAIRE

M. le Rédacteur,

Voulez-vous me donner une toute petite place pour signaler dans vos colonnes une supercherie, ou plutôt une bouffonnerie littéraire, d'un genre à part et qui dépasse tout ce qui s'est produit déjà en ce genre dans notre province, que certains pirates de lettres semblent considérer comme le pays de Cocagne des plagiaires. Celle-ci est récente. Elle date du 2 août 1878. Il s'agit d'une édition canadienne imprimée cette année 1879, à Montréal, sous un titre et une signature d'emprunt, d'un ouvrage d'Amédée Achard. Cela a pour titre *Le Secrétaire d'ambassade*, et signé *Chs. Lépine*, et porte sur le dos une annonce de la maison Payette et Bourgeault. L'exemplaire que j'ai en mains est marqué : *seconde édition*, et est précédé d'un av-t-propos charmant, écrit en algonquin, et où M. Charles Lépine explique comme quoi il a dû publier ici sa *petite production*, étant empêché par des circonstances imprévues, d'aller remettre lui-même son *humble manuscrit* à l'éditeur parisien auquel il l'avait promis. Ce boniment sert hardiment de préface à un roman assez mal charpenté et fort lesté d'ailleurs de M. Achard. *Le Secrétaire d'ambassade* de M. Lépine n'est autre chose que les *Rêveurs de Paris* sous un titre différent. Je sais que quelques-uns de nos libraires-éditeurs ont déjà réédité ici des ouvrages français. Ils ont suivi en cela l'exemple de sans-gêne qui leur est donné par les libraires américains. Le public ne leur en fait pas un crime, il achète même leurs brochures apocryphes, mais ce qu'il peut leur contester, c'est qu'ils aient le droit de chercher à le bernier à la façon du monsieur Lépine en question. Quant au but de celui qui se cache sous ce nom et qui a commis cette audacieuse manipulation, on le devine aisément. Que le public se tienne en garde contre ces sortes de chevaliers et contre ceux qui se font leurs associés en leur ouvrant la voie de la publicité.

UN A QUI ON NE LE FAIT PAS.

LA MORICIÈRE

Au moment où on célèbre en France l'inauguration du monument élevé à la mémoire de La Moricière, nous avons cru qu'on lirait avec intérêt ce que vient d'écrire sur la vie de cet héroïque défenseur de l'Eglise et de la France, un écrivain distingué.

En 1841, le général, venu d'Afrique en congé, passa deux mois à sa terre de La Moricière. Alors, il venait fréquemment chez mon grand-père. Sa vision m'est restée très-nette. C'était un petit, brun,

carré, droit, remuant, vigoureux. Sa voix était brève et impérieuse. Il nous causait une impression indéfinissable, à nous autres, tout petits enfants! Nous sentions vaguement que ce n'était pas un homme comme les autres!

Il parlait toujours et n'écoutait jamais. Il aimait beaucoup les enfants—mais il avait l'habitude, quand ils venaient à sa portée, de leur tirailler, en jouant, les cheveux, la bouche ou le nez. Nous l'adorions—mais, instinctivement on faisait quelque léger circuit en passant près de lui.

* *

La Moricière était l'incarnation la plus vivante et la plus vibrante de la nouvelle armée. Depuis son apparition presque fantastique dans le tableau de l'assaut de Constantine, La Moricière n'avait pas cessé de demeurer dans l'œil de la France. Il aimait à se dérober, dans la terre de La Moricière, aux curiosités et aux ovations. On a oublié de dire son goût très-vif pour l'agriculture. Il aurait pu prendre pour devise *l'ense aut aratro* du maréchal Bugeaud. 1848 arrive. On voit que j'évite avec soin de redire ce que l'on sait suffisamment du gén. de La Moricière. 1848 arrive—sans que personne ne s'en doute! La critique du gouvernement était devenue tout à coup une révolution.

En ce temps, tout le monde se fit un peu républicain. L'âme de La Moricière, comme la plupart des grandes âmes, a réfléchi toutes les hautes idées qui ont traversé l'époque! Il crut, comme tout le monde, avoir trouvé la solution du problème si âprement cherché, « l'alliance de l'Ordre avec la Liberté. » Il défendit avec sa parole les idées les plus généreuses.

* *

A la tribune, sa parole était vive, familière, facile — elle était militaire. Elle avait la force du spontané et de l'imprévu. Son esprit semblait être excité par tout ce branlebas, comme une bouteille de champagne qu'on remue!

Mais voici les journées de juin. Paris voit La Moricière marcher, à cheval, et le cigare à la bouche, contre les barricades. Il fut, selon son habitude, comme insolent vis-à-vis de la mort. S'il ne tomba point, c'est qu'il était un réservé. L'exil commença. Il fut atroce pour cet homme si vivant. Ce fut pour lui comme la nuit sans fin du pôle—alors que le jour se levait éclatant en Crimée et en Italie, sur ses anciens lieutenants.

Cependant, il ne perdit pas sa vivacité de langage qui effarouchait parfois les femmes. Un jour, à Bruxelles, dînant chez Mme de Thiennes, née de Merode, avec Bedeau, il se leva après le dessert, et, prenant par le bras M. de Thiennes, il dit devant une réunion de femmes la plus aristocratique: « Viens donc fumer un cigare—pendant que Bedeau restera de corvée auprès de ces dames! »

* *

A Bruxelles, il perd son fils unique. Il demande au gouvernement français de mener son enfant au tombeau de famille, à Saint-Philibert de Grand Lieu, près de Nantes. Je le vis suivre à pied, en boitant, le petit cercueil.

Déjà la goutte qui devait l'emporter l'avait saisi. Au moment où son fils fut descendu dans le caveau, La Moricière pleura comme un enfant!

Quelque temps après, Pie IX charge Mgr de Mérode de demander au général l'aide de son épée. La Moricière avait déjà jugé en soldat la situation de la patrie temporelle—il la sentait perdue. A la communication de Mgr Mérode, il eut un violent tressaillement—mais il n'eut aucune hésitation! C'est que peu à peu il était devenu très-chrétien. Le Froid de l'exil l'avait poussé vers le grand feu de la Foi—qui, comme un foyer flambant réjouit le voyageur, d'autant plus qu'il est las et refroidi.

Ses amis disaient au général: « Vous allez certainement compromettre votre renommée de général vaincu! » L'homme de guerre à l'orgueil de son heureuse Fortune. C'est pour lui comme une virginité

de gloire dont il est fier. Le triomphe impérisable de La Moricière est d'avoir sacrifié ce légitime sentiment d'orgueil—telle une noble femme qui sacrifierait sa pudeur à une sainte cause !

* *

Arrivé à Rome, La Moricière va aussitôt au Vatican. Le cardinal Antonelli l'attend pour le présenter au pape. Mais, en passant devant la porte des salons de Pie IX, pour monter à l'appartement du cardinal, La Moricière ne peut résister à la force intérieure qui le pousse à entrer. Les monsignori étonnés courent avertir le pape. Pie IX ouvre la porte de son cabinet. Il tend les bras à La Moricière en disant : " Oh ! mon cher général ! " A ce moment, La Moricière se jetait à genoux. Il y eut, me dit le témoin, comme une confusion de mouvements entre le pape et le général. Enfin, ils se trouvent debout en face l'un de l'autre, et les mains dans les mains.

La Moricière n'avait jamais vu le beau visage de Pie IX—illuminé comme par la clarté de l'autre monde ! Il se trouvait tout à coup en face de cet être sublime et étrange, où perlait constamment une larme brillante. Pie IX croit désormais au succès, puisqu'il a avec lui le plus beau nom de soldat. Son éloquence enivre La Moricière—sa confiance gagne le général qui s'écrie : " Saint-Père, nous aurons la victoire ! " Si le général a fait là un mensonge—ce fut son premier et dernier mensonge, que l'histoire comprendra et pardonnera.

* *

Bientôt La Moricière comprend que la Rome temporelle ne peut résister à la Révolution. Les vieilles traditions bureaucratiques génaient l'essor de ce peuple—le lierre étouffait le chêne ! La Moricière devient un merveilleux administrateur—mais il n'est pas soutenu. Vous savez le reste qui est de ces choses qu'un écrivain français n'aime pas à redire. Hier, le baron de Charette me parlait de ces jours-là ! L'illustre soldat a mis sa mâle effigie dans cette histoire militaire, à côté de celle de La Moricière. Tous deux personnifient les mêmes choses immortelles. Voici *textuellement* ce que Charrette m'a dit de La Moricière.

" Le général avait un regard comme je n'en ai jamais vu. Quelques jours avant Castelfidardo, j'eus la chance de me faire remarquer dans une affaire. Comme je défilais devant lui, il me fit signe de venir, me considéra un instant et me dit : " Bien ! " Je sentis mon cœur bondir de joie. A la bataille de Castelfidardo, je venais d'être blessé. Jamais je n'oublierai l'impression que me produisit la vue des deux généraux à cheval. Pimodan avait une grande balafre sanglante sur la joue droite.—La Moricière jeta un regard circulaire sur le champ de bataille. Pas un muscle de sa figure ne bougeait. Je fus tellement ému que j'oubliai tout pour ne penser qu'à cet homme ! Il y a deux hommes dont je conserve un souvenir ineffaçable, Mgr de Merode et le général de La Moricière. Ils se complétaient l'un l'autre, et j'ai contracté envers la mémoire de chacun d'eux une de ces dettes de reconnaissance qui ne s'oublient jamais ! "

* *

En ce temps, la France ne comprit point que ce qui se passait là-bas menaçait sa vie. Elle reçut avec trop de calme la nouvelle de la bataille de Castelfidardo. On ne voyait pas suffisamment les hommes et les choses au milieu de l'indifférence glaciale qui était la note de ce temps. On eût dit qu'il neigeait sur l'Europe. L'avalanche se préparait sur la tête de l'Autriche et de la France ! L'unité de l'Italie annonçait l'unité de l'Allemagne !

Cependant on offre à La Moricière une épée d'honneur. Il la refuse " parce qu'on ne donne pas d'épée aux vaincus ! "

* *

La génération actuelle n'a pas vu le général de La Moricière. Je puis la renseigner d'un seul mot en disant que le général de Cisse y a une ressemblance phy-

sique assez grande avec le La Moricière des derniers jours. Mais La Moricière semblait plus jeune et avait le cachet breton—la tête forte et les épaules larges. J'ai passé avec lui, au château des Jambonières une de ses dernières journées de Bretagne. Il montra aux deux petits enfants—orphelins—de son aide de camp et de sa nièce à la mode de Bretagne, un lion en pierre qui est encore aujourd'hui dans le vieux bosquet : " C'est là, dit-il, que je me mettais à cheval, quand j'étais petit, en étudiant mes leçons. " Quinze jours après, La Moricière était à Prouzel, près d'Amiens. Sa femme, née d'Auberville et sœur de la marquise de Montaignac, était à son château de Chillon, près d'Angers.

Pendant la nuit, La Moricière sentit au cœur une vive douleur. Il reconnut la mort que si souvent il avait vue chez les autres ! Il dit à son domestique d'aller chercher le curé. Celui-ci accourt. Il voit le général debout, tenant un crucifix dans la main. La Moricière étouffe—Il ne peut parler. Il meurt, il tombe.

La Moricière est mort debout ! Le bon curé disait en racontant cette mort, des paroles naïves et bien belles qu'on a eu le tort de ne pas répéter : " Je me suis mis alors à genoux près de lui, et—j'avais envie de le prier, plus que de prier pour lui ! "

LE VIEUX PARIS

Il y a au centre de Paris, dans le quartier le plus magnifiquement transformé et embelli, une rue laissée intacte avec ses vieilles maisons et ses légendes du septième siècle, c'est la rue de l'Arbre-Sec (*vicus arboris sicca*), où pendant douze cents ans se sont passés de curieux et de terribles événements.

Au milieu de cette rue, au point où la rue de Rivoli la traverse, une reine de France, Brunehaut, âgée de quatre-vingts ans, fut tirée à quatre chevaux en l'année 612.

Quoique voisine du Louvre, ou plutôt parce qu'elle était voisine du Louvre, cette rue ne cessa pas d'être un centre de rassemblement pendant les jours d'émotion populaire. En 1505, une sédition y éclata à l'occasion de la mort d'une marchande que le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois ne voulait pas enterrer avant de savoir si elle avait légué quelque chose à l'église.

A l'époque de la Fronde, la rue de l'Arbre-Sec fut le théâtre de collisions fréquentes. C'est là que le cardinal de Retz, passant un soir de l'année 1648, fut menacé par un rôtisseur armé d'une longue broche et monté sur une barricade. Le cardinal, quoique ne le connaissant pas, eut la présence d'esprit de lui dire : " Malheureux ! Si ton père te voyait ! " Le rôtisseur, croyant que c'était un ami de sa famille, lui demanda pardon.

A la dernière maison de droite touchant la rue Saint-Honoré, demeurait en 1672 François Barnom, premier barbier de Louis XIV.

Au No. 52 on remarque la serrurerie et les sculptures du balcon, la porte élevée et deux grands berceaux de caves. C'était l'hôtel de Trudon, le sommelier de Louis XV.

Au No. 54 a demeuré le célèbre collectionneur des livres curieux de tous les siècles : Techener, mort il n'y a pas bien longtemps. Il avait fondé sa librairie place du Louvre, en 1824.

On voit au No. 46, dans la cour, à la hauteur du premier étage, un boulet de canon incrusté avec cette inscription : " Mars 1814. " C'est une carte de visite qu'on déposait sur les alliés en envoyant des projectiles des hauteurs des buttes Montmartre.

En 1769 il y avait, à cet endroit de la rue de l'Arbre-Sec, trois cafés fort en réputation, fréquentés par des encyclopédistes et par des artistes de divers genres. L'histoire a conservé les noms des cafetiers Favart, Geffroi, Varlet.

Au No. 22 était, au commencement du siècle dernier, un étuviste ayant des baignoires en bois façonnées d'étrange sorte,

C'était des tonneaux sciés en long. Les gens de haute stature n'y pouvaient tenir qu'en raccourci. Il en résultait force querelles et coups de poing.

On voit dans cette rue une impasse dite des Provençaux. Il y avait dans ce cul-de-sac, en 1692, un débit de comestibles où l'on trouvait des orangers, des citronniers, des jasmins, des myrtes, des oignons, des mortadelles, des saucissons de Bologne et d'Arles, du nougat d'Aix, de l'huile et des vases de nuit grands et petits, etc.

Enfin le No. 3 est la maison désignée comme ayant été la fameuse hôtellerie des Mousquetaires ! Dans cette maison à balcon ont habité le comte Annibal de Coconas, gentilhomme piémontais ; Boniface La Molle, d'Artagnan et tant d'autres héros.

L'AVENUE D'ANTIN

La première partie de l'avenue d'Antin comprise entre le Cours-la-Reine et le rond-point a été ouverte et plantée en 1723, d'après les ordres du duc d'Antin, alors surintendant des bâtiments du roi. Elle n'est bordée de constructions que sur le côté gauche, où se font remarquer des hôtels de belle apparence. Le côté opposé de l'avenue longe les Champs-Élysées et par conséquent est sans habitations.

Rappelons en quelques lignes quel était le grand seigneur célèbre par son originalité, dont le nom décore cette voie publique.

Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, né en 1665, devint surintendant à la mort de Mansart. Il était le seul enfant légitime de madame de Montespan.

On raconte de lui la curieuse anecdote qui suit, à propos d'une visite que Louis XIV lui fit à sa résidence de Petit-Bourg, en compagnie de madame de Maintenon. Cet anecdote a été bien souvent travestie. Nous en donnons le récit exact.

Le roi arriva de bonne heure chez le surintendant et prit possession de la chambre qui lui était destinée et qui était meublée avec un raffinement inouï. Sa Majesté félicita le duc de cet arrangement et s'avança vers la fenêtre pour jouir du spectacle de l'ensemble des dépendances de Petit-Bourg.

" Fi ! —dit le roi en apercevant une belle allée de marronniers qui faisait merveille dans le parc, mais qui gênait un peu la vue, —fi ! voilà une futaie bien disgracieusement placée. Quel dommage, mon cher duc ! Ces arbres masquent tout votre parc. Cette chambre à coucher est d'une tristesse extrême ! "

D'Antin ne dit mot ; mais le lendemain matin, le roi, à son réveil, ayant porté la vue sur ses fenêtres, trouva le plus bel horizon. Il n'y avait plus d'allée de marronniers !

C'était l'œuvre d'une nuit seulement. Personne ne s'était aperçu d'aucun bruit, les arbres avaient disparu, et le terrain était uni au point que ce ne pouvait être que l'opération de la baguette d'une fée, selon l'expression de Louis XIV, qui ne tarit pas en félicitations sur cette délicate attention.

En 1848, le château de Petit-Bourg a été transformé en une maison correctionnelle de jeunes détenus.

On sait que l'Orient est la patrie des paraboles, des histoires poétiques. Parmi ces récits, nos lecteurs aimeront à lire ce qui suit :

Il y avait à Nisibe, écrit Moschus, une pauvre femme chrétienne dont le mari était païen. Ils étaient pauvres et ne possédaient que cinquante de ces pièces d'argent qu'on nomme " Miliarisia. " Un jour, l'homme dit à sa femme : " Portons cette somme à un banquier pour qu'elle nous produise quelque profit, car voici que nous la dépensons peu à peu et qu'elle va disparaître. " La bonne lui répondit : " Si tu veux la prêter à intérêt, que ce soit au Dieu des chrétiens. " Le mari répliqua : " Où est il pour que nous la lui remettions ? " Elle reprit : " Je te le ferai voir, et notre argent ne sera pas perdu, si tu le lui donnes ; Dieu t'en comptera l'intérêt et te rendra le double

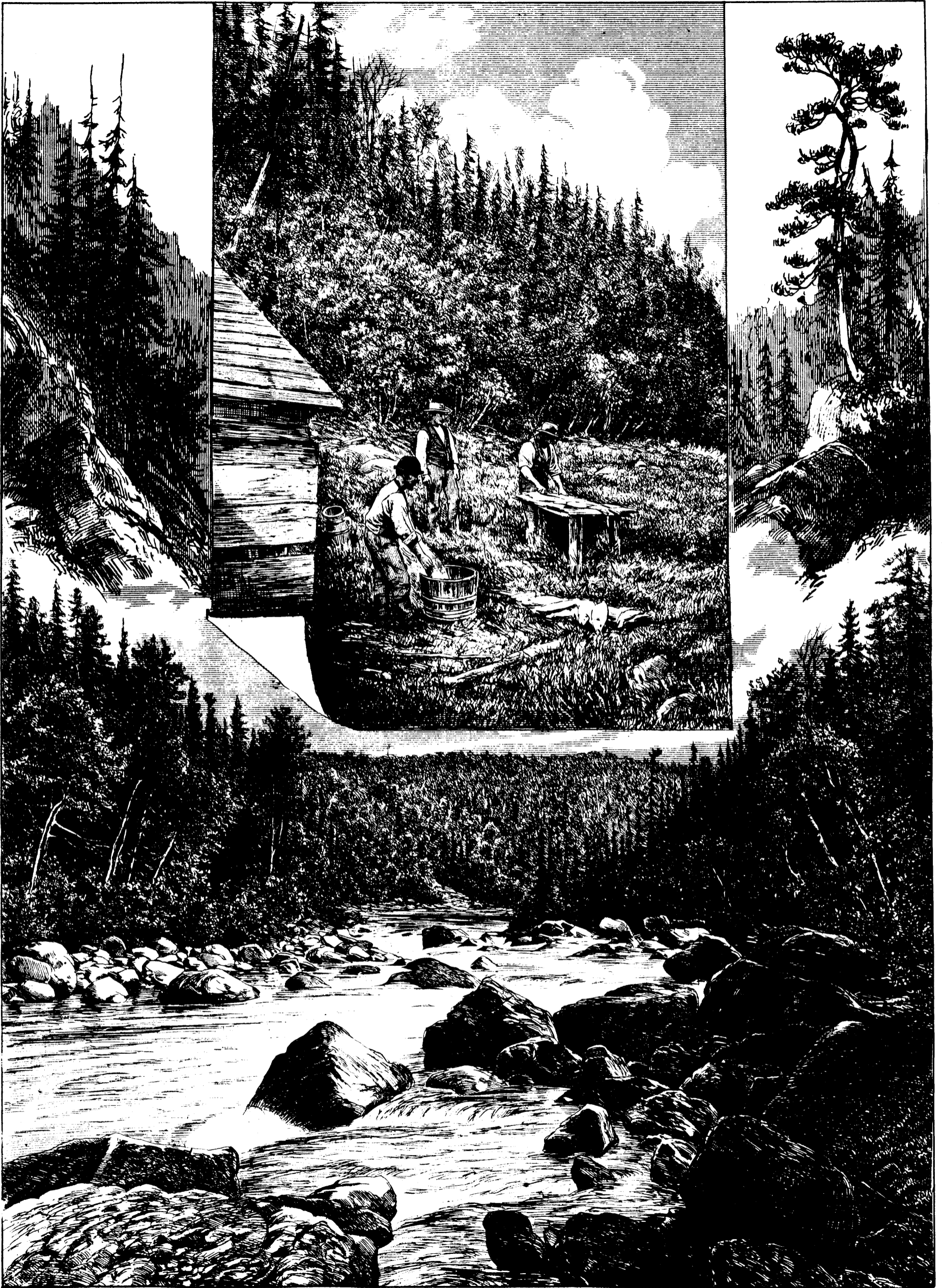
du capital. —Allons, dit l'homme, montre-moi ton Dieu et remettons-lui notre avoir. " La chrétienne conduisit alors son mari dans la sainte église aux cinq grandes portes ; et, comme ils étaient dans l'atrium, elle lui fit voir les pauvres rassemblés, et lui dit : " Si tu leur donnes notre argent, ce sera Dieu qui le recevra, car tous ces pauvres sont à lui. " Le mari, plein de joie, s'empressa de leur distribuer la somme, et tous deux rentrèrent aux logis.

Trois mois après, la misère les pressant, l'homme dit à sa femme : " Ma sœur, le Dieu des chrétiens, je le vois, ne nous donnera rien de ce que nous lui avons remis, et nous voici en grande nécessité. —Sois sûr qu'il s'acquittera, reprit la femme ; vas à l'endroit où tu lui as prêté ton argent, et il te le rendra aussitôt. " A ces mots, l'homme court à la sainte église et, venu au lieu même où il avait donné aux pauvres, il parcourt l'église sans trouver personne qui lui rende son avoir ; il n'y avait là que les mendiants assis. Comme il cherchait à qui s'adresser, il vit à ses pieds, sur le pavé de marbre, l'une des pièces de monnaie qu'il avait données ; il la prit, et, revenant chez lui, il dit à sa femme : " Je viens de l'église, mais je n'ai pas vu, comme tu me l'avais annoncé, le Dieu des chrétiens, et nul ne m'y a rien remis ; j'ai seulement trouvé à terre cette pièce à l'endroit même où je l'avais donnée. Alors la sainte femme lui dit : " C'est Dieu lui-même qui te l'a rendue sans le montrer à tes yeux, car il est le Seigneur invisible qui gouverne toutes choses ici-bas. Va, mon maître, achete-nous de quoi manger, et il pourvoira à l'avenir. " L'homme sortit, acheta du pain, du vin et un poisson qu'il remit à sa femme.

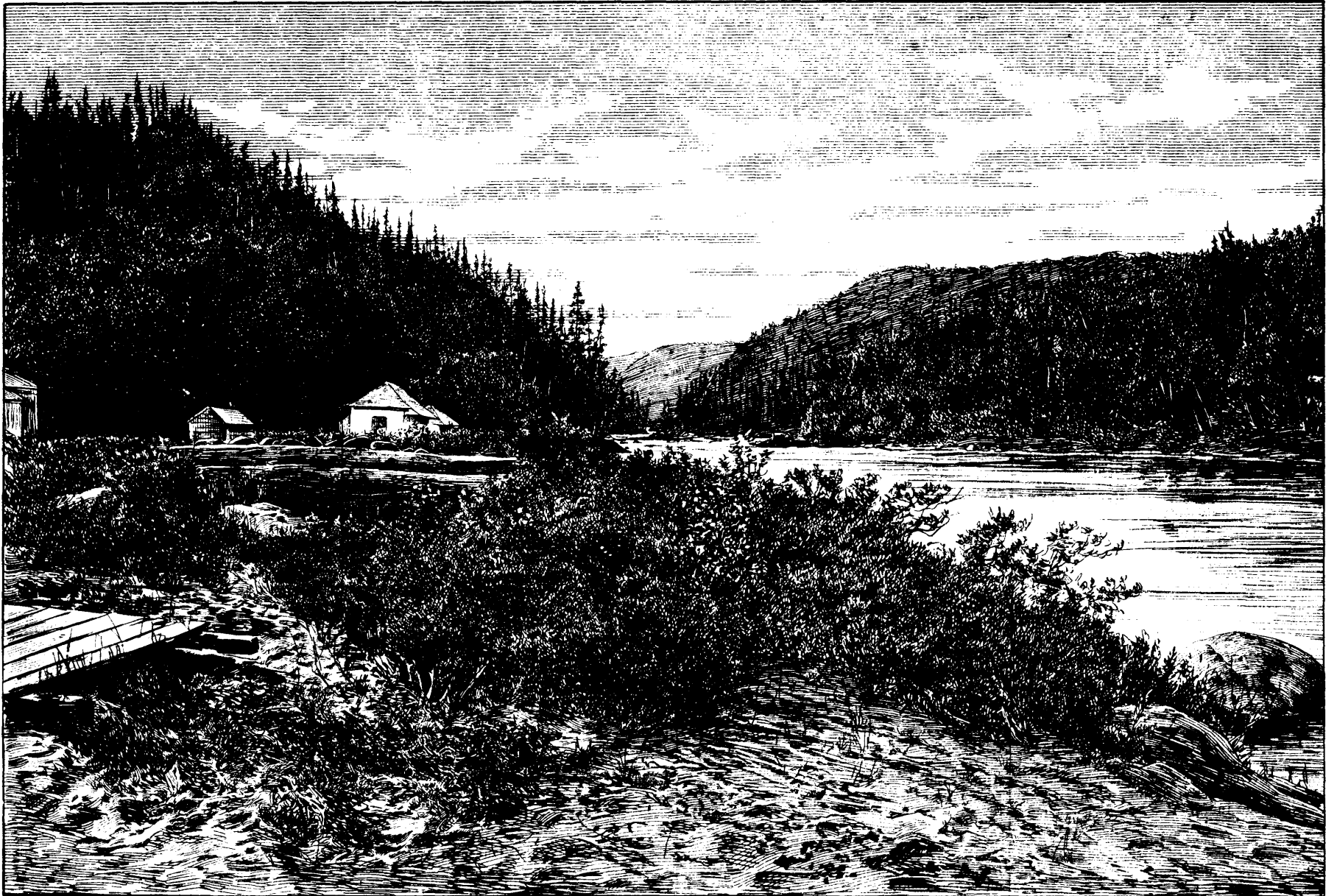
En ouvrant le poisson pour l'apprêter, celle-ci trouva une pierre merveilleuse dont la vue la frappa d'admiration, bien qu'elle n'en connût pas la valeur. Elle la mit de côté, et, quand le mari rentra, elle lui dit : " Voici une pierre que j'ai trouvée dans le ventre du poisson. " L'homme s'émerveilla de même, et, après le repas, il demanda la pierre pour l'aller vendre, si l'on voulait lui en donner quelque chose. C'était, comme on l'a vu, un homme simple et ignorant. Il courut chez un banquier qui achetait et vendait des objets de cette sorte, et le trouva sortant de sa maison que l'on fermait, car on était au soir. " Veux-tu, dit-il, m'acheter cette pierre ? —Combien en demandes-tu ? —Ce qu'il te plaira. " Le banquier poursuivit : " En voici cinq écus. " L'homme crut qu'on se moquait de lui : " Voilà, dit-il, ce que tu en donnes ! " Le marchand prit aussi la réponse pour une raillerie : " Eh bien, poursuivit-il, en veux-tu vingt ? " L'autre, stupéfait, gardait le silence, et, comme on lui proposa successivement trente écus, puis quarante, puis cinquante, il commença à attacher plus de prix à sa pierre. L'acheteur éleva peu à peu l'offre jusqu'à trois cents écus, et le joyau lui fut remis.

L'argent reçu, l'homme revint à la maison. Sa femme, le voyant tout joyeux, lui demanda combien on lui avait donné. Elle croyait qu'il avait obtenu que cinq ou dix oboles. Il lui montra les trois cents écus. Celle-ci, admirant la souveraine bonté du Seigneur, s'écria : " Vois la bienfaisance du Dieu des chrétiens, vois sa reconnaissance et sa richesse. Il ne t'a pas seulement rendu ce que tu lui avais prêté, mais, après quelques jours, tu en reçois six fois autant. Reconnais donc qu'il n'est pas d'autre Dieu au ciel ni sur la terre. " Le mari, frappé de ce miracle, ouvrit les yeux à la vérité et se fit chrétien.

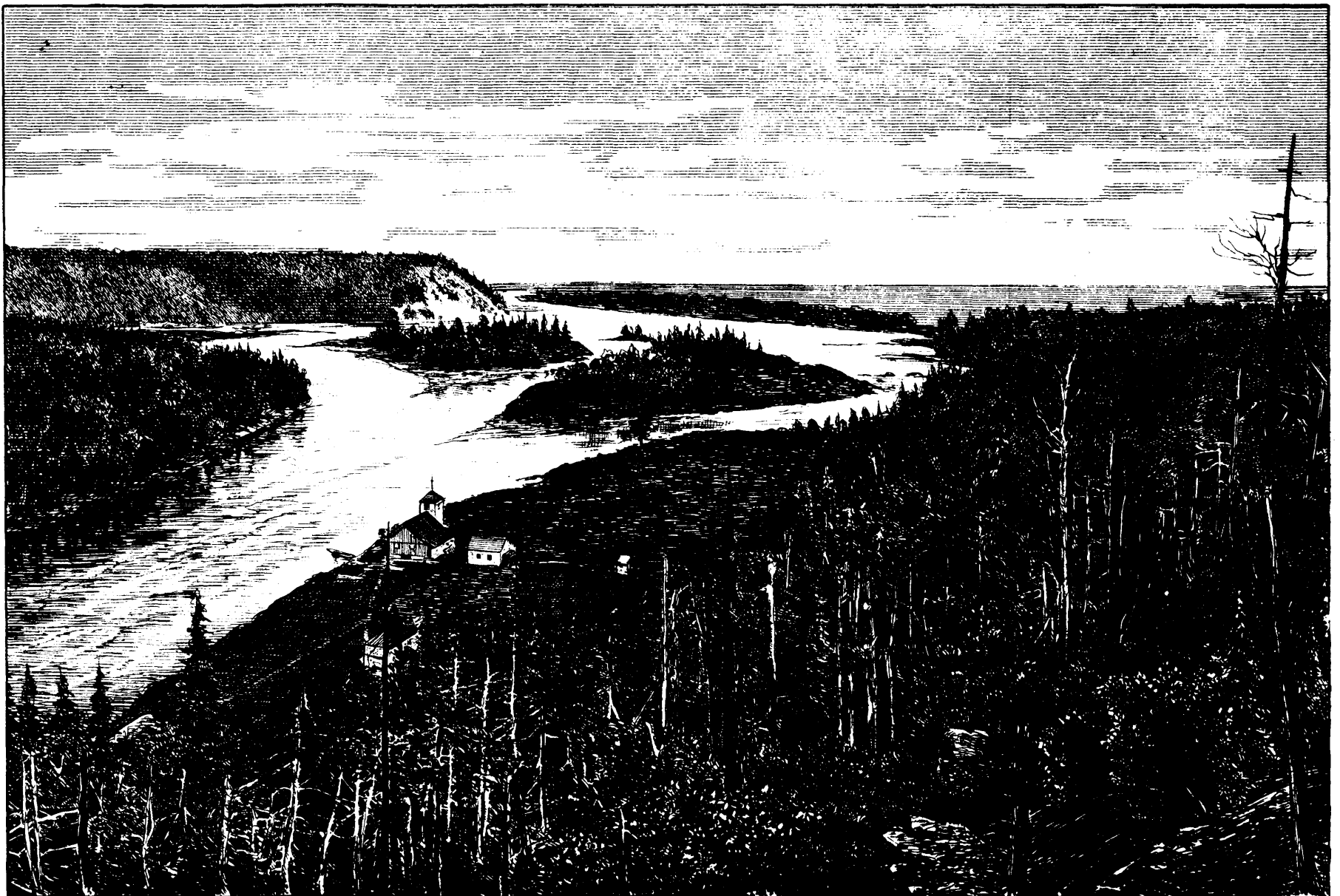
Grands avantages offerts aux Dames qui désirent laisser leurs commandes pour façon de robes et manteaux, chez Madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, où elles seront exécutées avec goût et à des prix extrêmement réduits. On y trouvera aussi un bon choix de chapeaux, plumes, fleurs et rubans des plus nouveaux ; (les chapeaux de feutre sont refaits dans les derniers goûts.) Aussi toutes sortes de braid, floss, mottes, cartons argentés et autres, ouvrages en laine, et laine de tout genre. Etampage pour braid et broderie dans les meilleurs patrons. Venez voir et vous serez convaincu que l'on travaille et vend à bon marché chez madame P. BENOIT, Modiste, No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues Sanguinet et St-Denis.



LAVAGE ET SALAISON DU SAUMON
RAPIDES SUR LA RIVIERE GODBOUT
LA PECHE DU SAUMON AU CANADA



VUE DE LA RIVIERE GODBOUT DU DÉBARCADÈRE GUILMOUR



RIVIERE GODBOUT VUE DE LA MER, LAISSANT VOIR LA RÉSIDENCE DE M. GUILMOUR.

D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES PAR JAMES ARMSTRONG

LA PECHE DU SAUMON AU CANADA

LA MUELTE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XXVII

Deux fédérés, le fusil chargé, venaient de se montrer à la porte du rez-de-chaussée.

— « A qui le tour ! cria l'un d'eux, grand gaillard dépenaillé qui semblait complètement ivre.

— A nous, dit fièrement Podensac.

— Alors, arrivez un peu ici et dépêchez-vous. Le comité n'aime pas à attendre.

— Ni moi non plus, reprit le commandant.

Et il ajouta tout bas, en s'adressant à son compagnon d'infortune :

— Laissez-moi parler quand on nous interrogera. J'ai idée que je m'en tirerai et que je vous en tirerai aussi.

Roger ne répondit que par un geste de consentement, et les deux amis franchirent en se donnant le bras le seuil de la maison.

L'homme à la plume les suivit.

Les deux fédérés qui ouvraient la marche grimperent un escalier, et, arrivés au palier du premier étage, ils se rangèrent à droite et à gauche dans l'attitude consacrée des soldats en faction.

— Entrez, citoyens, dirent-ils en même temps d'une voix avinée.

— Où entrer ? demanda Podensac, qui voyait devant lui deux ou trois portes fermées.

La réponse ne se fit pas attendre, mais elle ne vint pas des gardes nationaux.

Une des portes s'ouvrit ; un personnage apparut et cria sur un ton solennel qui aurait fait honneur à un huissier de cour d'assises :

— Introduisez les accusés.

— Les accusez ! c'est nous, je suppose, dit Podensac ; voyons un peu ce fameux tribunal qui a nous juger comme ça, au pied levé.

Et il s'avança, suivi de près par Roger, qui paraissait assez indifférent à tout ce cérémonial ridicule.

La pièce où ils pénétrèrent était une salle en forme de carré long, médiocrement éclairée par une seule fenêtre donnant sur le jardin qu'ils venaient de traverser.

Des gens armés étaient rangés contre les murailles et semblaient représenter la force publique dans l'enceinte de cet étrange palais de justice.

Quant à l'aréopage chargé de prononcer les arrêts du peuple, il siégeait derrière une table adossée à la fenêtre, et se composait de cinq ou six individus.

Comme ils étaient placés à contre-jour, on distinguait mal leur figure et leur costume.

Roger crut remarquer cependant que tous ou presque tous portaient la vareuse et le képi de garde nationale.

Un espace vide avait été ménagé entre le bureau et le public bigarré qui remplissait le fond de la salle.

L'homme à la plume, qui semblait avoir l'habitude de ces procédures expéditives, y poussa les deux amis et s'avança devant le conseil en prenant une attitude respectueuse.

— Fais ton rapport, citoyen, dit le président dont la voix ne parut pas inconnue à Podensac.

— Citoyens, répondit le chef de la bande armée, j'étais de service avec mes hommes par ordre du Comité, au-dessous de la batterie du moulin de la Galette, quand nous avons surpris ces deux particuliers qui rôdaient sur l'esplanade et qui avaient l'air d'examiner le terrain.

— Ce n'est pas vrai ! cria Podensac.

— Silence aux accusés, cria l'organe rauque dont les oreilles du commandant avaient déjà été frappées.

— J'avais la consigne d'arrêter tous les gens suspects, reprit l'homme au dolman rouge ; j'ai donc fait empoigner ceux-là sans écouter leurs raisons et je les ai amenés ici.

— Tu as bien fait, citoyen, et tu peux retourner à ton poste.

Cette façon d'entendre et de congédier les témoins pouvait faire augurer de la façon dont procédait ce tribunal improvisé et Podensac se prépara à soutenir énergiquement le débat.

Quant à Saint-Senier, il avait si peu l'habitude des émotions populaires qu'il en était encore à croire à quelque farce grossière et qu'il ne se rendait pas bien compte de la gravité de la situation.

Le chef de bande, lui, ne s'était pas fait prier pour quitter la place, et il venait de sortir afin d'aller sans doute reprendre sur les buttes le cours de ses exploits de grand chemin.

Les deux amis se trouvaient donc face à face avec leurs juges et attendaient un interrogatoire.

— Approchez, vous autres, cria grossièrement le président.

Depuis quelques instants, ce singulier magistrat se démenait sur son siège, sans aucun souci de sa dignité.

Il se penchait en avant et mettait sa main sur ses yeux en guise d'abat-jour.

Evidemment il cherchait à examiner les traits de ceux qu'on venait d'amener devant lui.

Podensac assez intrigué de son côté obéit volontiers à l'ordre qu'il venait de recevoir et fit trois pas vers le bureau pour voir de plus près celui qui l'appela sur un ton impératif.

Mais, dans cette inspection réciproque, l'avantage n'était pas pour le commandant, car il avait le jour dans les yeux, tandis que son adversaire tournait le dos à la lumière.

— Comment t'appelles-tu ? demanda brusquement le président qui malgré ses clignements d'yeux, ne semblait pas être parvenu à reconnaître l'accusé.

— Podensac, parbleu ! Il n'y a donc personne de la rue Maubuee, ici ?

A ce nom et à cette énonciation détournée de sa qualité, il y eut comme un trépigement sous le bureau, et le magistrat bondit sur son siège.

Mais il ne manifesta pas sa surprise autrement que par ses mouvements saccadés.

— Et toi, dit-il en s'adressant à Roger, comment t'appelles-tu ?

— Je ne vous reconnais pas le droit de m'interroger, répondit l'ex-lieutenant, mais je veux bien vous dire que je m'appelle M. de Saint-Senier et que j'ai été officier dans la garde mobile.

Le président, à cette réponse, s'agita de plus belle sur sa chaise.

Podensac avait poussé le coude de son ami pour empêcher quelque nouvelle imprudence, car c'en était une de parler de garde mobile devant les révolutionnaires de Montmartre.

Mais, avant de lâcher la bride à son éloquence, il voulut tenir ses juges à portée du regard et il s'approcha jusqu'à toucher le bureau.

— Ah ! ça, je pense que cette blague-là, va finir, dit-il au président, je suis aussi bon citoyen que vous et j'espère...

Tout à coup, il s'interrompit en éclatant de rire.

— Ah ! elle est bonne ! elle est trop drôle, s'écria-t-il. Comment ! c'est toi, mon vieux Taupier !

Et il tendit la main au président par la conviction évidente que celui-ci allait la serrer avec empressement.

Mais ce magistrat rigide se recula avec un mouvement de dignité bien senti et appuya son refus de fraterniser par cette phrase sévère :

— Je ne connais personne quand je préside le Comité.

— C'est trop fort, dit Podensac outré de tant d'impuudence.

Avec un peu de perspicacité ou de réflexion, il se serait moins étonné d'entendre Taupier renier leur ancienne liaison.

Le bossu, car c'était bien lui que les hasards de l'insurrection avaient porté au pinacle, le bossu nourrissait depuis longtemps à l'encontre du commandant des sentiments où la bienveillance n'entrait guère.

Leur dernière entrevue remontait au jour où René de Saint-Senier avait été si miraculeusement tiré des griffes de Molinard.

Depuis lors, Taupier avait gardé contre le confident involontaire de ses intrigues un vieux levain de rancune et de défiance.

Il n'aurait pas peut-être poussé la haine jusqu'à aller chercher pour le supprimer, suivant sa méthode favorite ; mais puisque le hasard le lui livrait, il n'hésitait pas à profiter de l'occasion pour lui fermer à tout jamais la bouche.

D'ailleurs, le nom et la présence de Saint-Senier avaient produit sur le vindicatif bossu un effet prodigieux.

Tous ses souvenirs de Saint-Germain et du chalet s'étaient réveillés à la fois.

Il tenait enfin sa vengeance.

Roger, lui, n'avait pas reconnu, dans le clair-obscur de la salle, l'assassin de son cousin, qu'il n'avait vu qu'une seule fois, le jour du duel.

Son esprit était fort loin, en ce moment, des terribles réalités qui se préparaient.

— Citoyens, dit Taupier en élevant la voix pour être mieux entendu de l'auditoire, voilà deux hommes qui ont été pris rôlant sans motif autour des canons que la réaction a voulu nous enlever.

— C'est vrai, cria l'incorrigible commandant.

— Je vais les interroger, reprit le bossu sans tenir compte de cette interruption, et le Comité jugera sans désespérer.

— Oui ! oui ! crièrent les assistants.

Au moment où le tumulte produit par cette agréable annonce était à son comble, la porte s'ouvrit doucement et un homme se glissa dans la salle.

XXVIII

L'individu qui venait d'entrer semblait chercher à se dissimuler au milieu des assistants, mais sa taille s'y opposait absolument.

En effet, il dépassait au moins de toute la tête les gardes nationaux et les gariboldiens qui formaient le public de ce tribunal d'occasion.

Lui-même portait le képi sans numéro dont les insurgés ne se dispensaient guère, et cette coiffure guerrière, posée gauchement sur des cheveux longs et plats produisait l'effet le plus étrange.

Le reste du costume était à l'avant, c'est-à-dire mi-parti de civil et de militaire, cravate bleu-ciel à bouts flottants, vareuse en drap marron à passe-pois rouges et pantalonn jaunâtre à bande et à côtes.

Jamais perroquet n'offrit un mariage plus complet.

En tout autre lieu, l'entrée d'un semblable personnage aurait fait sensation, mais les costumes les plus excentriques semblaient s'être donné rendez-vous dans cette salle, et personne ne se retourna pour contempler le nouveau venu.

Podensac, qui avait le coup d'œil vif et l'esprit libre, en dépit de sa fâcheuse situation, fut le seul à remarquer son arrivée.

Il lui sembla bientôt que cette figure baroque

ne lui était pas inconnue ; et il fit à sa mémoire un appel énergique.

— Accusé, cria Taupier en s'adressant à Saint-Senier, que venais-tu faire sur les buttes ?

Roger hésita un instant avant de répondre.

Il lui répugnait de s'justifier devant de pareils drôles ; mais il réfléchit que la liberté était à ce prix et qu'il avait à remplir le jour même un devoir sacré.

— J'allais voir quelqu'un qui habite ce quartier, répondit-il d'un ton bref.

— Vraiment ! dit ironiquement le bossu. Tu prends bien ton temps pour faire des visites.

Cette plaisanterie obtint un grand succès dans l'auditoire ; des rires approbateurs y répondirent et encouragèrent Taupier à jouer au naturel son rôle de président révolutionnaire.

— Je vous défends de me tutoyer, dit avec mépris Saint-Senier que la colère commençait à gagner.

— Vous l'entendez, citoyens ! s'écria le grotesque magistrat ; ce réactionnaire veut qu'on l'appelle monsieur et qu'on lui parle à la troisième personne.

— Allons ! Taupier ! interrompit Podensac, ne pose donc pas comme ça avec de vieilles connaissances.

Cette interpellation directe provoqua dans le public quelques murmures, mais elle eut pour résultat de rabattre momentanément le caquet du bossu.

— Et comment s'appelle ce quelqu'un qui habite le quartier ? demanda-t-il sur un ton moins arrogant.

Podensac ouvrait la bouche pour répondre et nommer un de ses Enfants-Perdus qu'il savait domicilié à Montmartre, car il comprenait le danger de dire la vérité, mais Saint-Senier, impatienté de toutes ces questions, lui coupa la parole.

— Celui que j'allais voir se nomme Molinard et tient une maison de santé tout près d'ici ; vous devez le connaître, car je crois qu'il est des vôtres, dit sèchement l'imprudent Roger.

Cet aveu devait décider de son sort.

Désormais, le bossu était fixé, et il ne doutait plus du motif qui amenait le cousin de Renée chez le docteur.

Ce ne pouvait être que pour s'y livrer à des recherches fort dangereuses pour lui, Taupier ; l'occasion de se débarrasser de celui qui entrerait si mal à propos dans son jeu était trop belle pour n'en pas profiter.

— Le docteur Molinard est un excellent citoyen, dit-il avec une douceur perfide, et, s'il voulait répondre d'un homme, le Comité ferait mettre cet homme en liberté, fût-il gravement soupçonné.

— Nous pouvons l'envoyer chercher et nous verrons bien si...

— C'est inutile, interrompit Saint-Senier, il ne m'a jamais vu.

Podensac se rongea les ongles de colère.

— Vous l'entendez, citoyens, s'écria le bossu d'un air tragique ; on voulait tromper la justice du peuple.

— Qui ! oui ! c'est un aristocrate !

— Un espion déguisé !

— Faut le fusiller !

Ces clameurs partirent à la fois de tous les coins de la salle.

Le commandant jugea qu'il était plus que temps d'intervenir.

— Sacrebleu ! vous autres, cria-t-il, vous allez bien me faire l'amitié de m'écouter un peu.

— Je ne suis pas un aristocrate, moi ! je suis connu, et on n'a pas commandé les Enfants-Perdus de la rue Maubuee, pendant tout le siège, pour se mettre à faire le métier de mouchard, et contre les Français, encore.

Ce petit discours, débité d'un ton ferme, parut impressionner favorablement la foule.

Mais le bossu était trop intéressé à en finir pour ne pas couper court à cette bienveillance naissante.

— Demandez plutôt à l'ami Taupier qui fait semblant de ne pas me reconnaître, reprit Podensac, demandez-lui si je suis un espion.

— Je ne dis pas ça pour toi, citoyen, dit le président si vivement pris à partie, mais tu as de bien mauvaises connaissances.

L'astucieux bossu tenait moins à sa défaire de Podensac que de Saint-Senier et cette insinuation n'avait pas d'autre but que d'inciter l'ancien franc-tireur à séparer sa cause de celle de son ami.

Heureusement, le commandant ne s'y laissa pas prendre.

— Je les garantis, mes connaissances, dit-il, et si tu veux seulement me donner quatre hommes et un caporal pour aller chercher Molinard, je te promets qu'il viendra aussi réclamer mon ami, quoiqu'il ne l'ait jamais vu.

Le brave Podensac comptait bien en effet décider le docteur à le servir.

Il tenait en réserve certains documents qui étaient de nature à faire impression sur la conscience quelque peu troublée du gendarme de Renée.

Mais Taupier devina le coup et s'empressa d'y parer en lançant une phrase à effet.

— Le peuple n'a pas le temps d'attendre, dit-il avec emphase. Qui nous assure que les sicaires du pouvoir ne vont pas revenir en force pour essayer de nous enlever ces canons qu'ils voudraient livrer aux Prussiens ?

Un frémissement courut dans l'auditoire.

— Et tenez, citoyen, reprit le bossu en voyant l'effet qu'il produisait, entendez-vous ?

Appuyant son éloquence par un geste et par son attitude, il s'était levé et faisait mine de prêter l'oreille.

Du dehors en effet montait le roulement lointain du tambour.

— C'est la réaction qui fait battre le rappel ! s'écria Taupier.

Ces mots qu'il n'avait pas jetés sans intention furent le signal d'un tumulte épouvantable.

Les moins braves parmi les assistants se précipitèrent en masse vers la porte, et, comme ceux-là étaient plus nombreux, la séance aurait été bientôt levée si la voix de la majorité eût été écoutée.

Mais dans dans cette occurrence, comme dans beaucoup d'autres, la minorité violente l'emporta.

Une vingtaine de fédérés furieux envahirent l'espace vide qui tenait lieu de prétoire, et se mirent à demander à grand cris la mort des prisonniers.

Les plus enragés essayèrent même de mettre la main au collet de Podensac et de Saint-Senier, qui firent assez bonne contenance pour les tenir un instant en respect.

Malheureusement, contre le nombre des assaillants, la résistance ne pouvait être longue, et les deux amis allaient infailliblement être entraînés, quand une intervention fort inattendue changea la face des choses.

L'homme aux longs cheveux s'était jusqu'alors modestement confondu dans la foule.

Mais, à ce moment décisif, il fit une immense enjambée qui le porta au centre du groupe et en face du tribunal.

— En ma qualité de membre du comité, je demande la parole, dit-il d'une voix traînante.

Ce personnage hétéroclite jouissait sans doute parmi les fédérés d'une respectable notoriété, car son entrée en scène produisit un mouvement général d'attention.

— C'est le grand sec qui parle si bien, murmuraient les fidèles habitués du club.

— C'est le paillasse de la forêt Saint-Germain, s'écria en même temps Podensac ; je savais bien que j'avais déjà vu cette figure-là quelque part.

Aleindor, car c'était bien lui, ne répondit que par un coup d'œil dédaigneux à cette qualification qu'il avait perdue l'habitude d'entendre depuis ses grandeurs démocratiques.

Quant à Taupier, qui fort contrarié de cet incident, il ne put se dispenser de faire droit à la requête d'un collègue influent.

— Parle, citoyen, dit-il, mais sois bref, car le peuple attend.

— Citoyens, commença l'éloquent Aleindor, que demandez-vous ? Que justice soit faite et que les traîtres soient punis, n'est-ce pas ?

— Oui ! oui ! qu'on les fusille !

— Ainsi que vous je le veux, reprit l'orateur ; ainsi que vous, je déclare que ces hommes sont des agents de la réaction, et, comme tels, ils ont mérité la mort.

— Canaille ! va ! dit Podensac entre ses dents.

— C'est vrai ! à mort ! à mort ! hurla le public.

— Mais, citoyens, savez-vous ce que c'est que les otages ?

Cette question provoqua un murmure confus qui ne prouvait pas que l'assistance eût une idée bien nette de la chose.

— Les otages, citoyens, continua le plus lettré de tous les paillasses, les otages, depuis la plus haute antiquité, servent de garantie contre les perfidies de l'ennemi.

— Ce sont des prisonniers qu'on garde en prévenant les réactionnaires qu'on les fusillera le jour où ils se permettront de toucher un cheveu de la tête à un membre de notre grande et belle fédération.

— Tiens ! c'est une idée, ça ! dirent quelques voix.

— Crétin, grommelait Taupier.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

Le docteur X... est aussi mauvais médecin que mauvais chasseur.

Mais, annuellement, il n'en prend pas moins un congé d'un mois pour battre la plaine, le fusil sur l'épaule.

— C'est la seule époque de l'année où il ne tue pas, disait l'autre jour un de ses bons confrères.

* *

Mariage de raison entre un noble ruiné et une parvenue de la finance.

— Tout est au mieux, dit quelqu'un... Le marié a du sang pour trois et la mariée du trois pour cent.

AU CLERGE

Nous avons l'honneur de rappeler à Messieurs les curés et à Messieurs les économistes de collèges et de communautés religieuses que, comme par le passé, nous avons dans notre établissement un département spécial où sont tenues les marchandises à leur usage, tel que : Métrines doubles et says français pour soutanes et pardessus légers, draps et casimires noirs, corsets et serges pour habillements, vêtements de dessous ; tapis, prelatrs, rideaux, toiles de toutes sortes, cotons à draps, couvertes et couvre-pieds, flanelles, etc., etc.

Comme nous importons directement nos marchandises et que nos dépenses sont moins fortes que celles des marchands du centre de la ville, nous sommes en mesure de vous vendre ces marchandises à des prix plus bas que ceux du gros.

Quant à nos termes, ils seront au désir de l'acheteur.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

CHOSSES ET AUTRES

La soirée donnée par la société des commis-marchands, la semaine dernière, a eu un grand succès. M. Tassé, député d'Ottawa, y a prononcé un discours éloquent.

Le *Church Record*, de Londres, reproduit par le *Witness* aujourd'hui, dit qu'il n'y a pas de fondement dans la nouvelle que la princesse Louise devait bientôt se convertir au catholicisme.

Si la guerre éclatait entre l'Angleterre et la Russie, on verrait, dit un journal, une armée russe dont les commandants seraient pour la plupart des Anglais ou des Irlandais.

Nous avons lu avec un bien vif intérêt une petite brochure qui vient de paraître chez l'imprimeur Darveau, et qui contient une conférence sur les propriétés délétères des liqueurs spiritueuses, donnée à Saint-Sauveur, Québec, par le Rév. Père L. R. Pâquin, O.M.I., ancien professeur de chimie.

Le colonel Hunter Dewar, inspecteur des pêcheries, vient d'adresser à Ottawa un rapport concernant les pêcheries de l'île du Prince-Edouard. Il appert, par ce document, que le rendement de cette source d'industrie a été bien plus grand cette année que l'année dernière. Le nombre d'hommes occupés à la pêche durant la saison qui vient de finir est de 5,100, à part des 500 femmes employées dans les fabriques de homards. La valeur des produits de ces pêcheries, en 1870, avait été de \$40,344; l'on calcule qu'elles produiront, cette année, \$1,402,501, soit un surplus de \$562,157 en faveur de 1879.

Ce ne sont pas des ours, mais des requins, qui ont attaqué certains naufragés des îles Fiji, dont le *Times* nous annonce en peu de mots l'horrible mort. Un canot était parti de Loma avec 25 naturels, se dirigeant sur Toloya. Une saute de vent survint tout à coup, qui fit capoter le canot et lança à l'eau toute sa cargaison vivante. Le danger n'était pas grand, tous sachant nager, mais malheureusement ils se trouvaient dans un endroit infesté de requins. Ceux-ci ne se firent pas attendre, et quelques minutes plus tard vingt-trois malheureux avaient disparu, les deux der-

niers ne parvenant à se sauver qu'en laissant des lambeaux de leur chair à leurs terribles agresseurs.

Un bien amusant procès est en ce moment en instance devant la cour suprême de la Colombie, dans les Etats-Unis.

Il y a six mois, le demandeur fut atteint d'une maladie grave et fut obligé de subir l'amputation des deux jambes.

Le chirurgien qui pratiqua l'opération fit placer les deux jambes dans un bocal, dont il fit présent au Muséum médical.

Croyant qu'on les avait enterrées, le malade ne s'en inquiéta pas; mais, apprenant qu'elles étaient exposées au Muséum, sans vouloir ajouter foi à cette nouvelle, il s'y fit transporter et reconnut avec stupéfaction ses deux jambes, qu'on avait, par comble de précaution, accompagnées d'une étiquette indiquant le nom du propriétaire.

Celui-ci crut, à tort ou à raison, avoir des droits sur ses jambes, plaça immédiatement l'affaire entre les mains de la justice, et elle est pendante aujourd'hui.

Un incendie ayant éclaté l'autre jour dans un bâtiment voisin du cirque de New-York, une scène vraiment extraordinaire s'est passée dans les écuries de ce cirque.

On sait combien il est difficile en pareil cas de faire sortir les chevaux épouvantés par l'odeur de la fumée et par le bruit du dehors. Il s'est trouvé dans ces écuries un cheval, appartenant à M. Sickney, qui probablement devait avoir échappé à d'autres incendies et savoir par expérience ce qu'il fallait faire, car non-seulement il n'a pas fait de difficultés pour se laisser sauver lui-même, mais il a sauvé tous les autres chevaux qui étaient dans l'écurie. A peine détaché, il s'est précipité avec une demi-douzaine de poneys que les palefreniers s'efforçaient vainement d'entraîner, a saisi avec les dents la crinière de l'un d'eux et a poussé tout le groupe devant lui. Les poneys en sûreté, ce cheval est rentré au galop dans l'écurie, piaffant et hennissant comme pour prévenir les autres du danger, et attaquant successivement les chevaux qui refusaient de sortir, il les a harcelés, mordus, traînés ou poussés hors de l'écurie les uns après les autres, et finalement il est sorti définitivement à son tour quand il n'y a plus eu de créatures vivantes dans le bâtiment menacé.

Mgr Gaume qui vient de mourir était né dans la Nièvre, (France), en 1800. En lui s'éteint l'un des plus laborieux, des plus dévoués et des plus forts polémistes de l'école catholique de France. Défenseur intrépide de l'enseignement chrétien, on lui doit d'habiles et vigoureux écrits sur les questions d'éducation. Il s'est particulièrement distingué dans ses politiques entreprises pour faire remplacer dans l'enseignement classique les auteurs païens par les auteurs chrétiens.

Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque entre autres *l'Unique moyen de sauver la société*, le *Catéchisme de persévérance ou exposé dogmatique, moral et liturgique de la religion*; *Les Trois Rome*; *Histoire de la société domestique ou influence du christianisme sur la famille*.

Après avoir été vicaire-général à Nevers, il devint chanoine honoraire de la cathédrale de Paris en 1851. En 1846 et en 1852 il fit des voyages à Rome, et dans son dernier il reçut le titre de protonotaire apostolique, qui comporte celui de monseigneur. Il était aussi chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre et membre de l'Académie catholique de Rome.

Ecrivain distingué et théologien profond, il laisse après lui une marque lumineuse dans les lettres chrétiennes.

Voici pourquoi, dit un écrivain français, on porta pendant si longtemps en France la barbe longue et les cheveux courts.

C'était sous François Ier; on tirait le gâteau des Rois à la cour.

La fève avait élu le comte de Saint-Pol.

François Ier trouva que l'élimination de la majesté légitime était un mauvais tour du hasard.

Il rappelle ses courtisans et va assiéger la maison de Saint-Pol, qui achevait la nuit en gobe-lottant avec Jacques de Montgommery, de Lorges et autres compagnons d'armes.

Dans ce temps-là, il neigeait.

La température était bien loin de celle de 1877.

L'assaut commença; on se lance des boules de neige. A ces projectiles à peu près inoffensifs succèdent des œufs, des macarons, des pommes cuites.

Puis tout à coup, les assiégés, à bout de munitions et las de la persévérance de leurs adversaires, mettent la cheminée à contribution.

Un tison brûle en partie la chevelure de François Ier, et lui creuse au menton une profonde cicatrice.

Et—ingulier enchaînement des choses!—c'est par suite de cet accident, qui força le monarque à modifier l'économie de sa coiffure, que la mode s'introduisit en France de porter les cheveux courts et la barbe longue.

Cet mode a duré plus d'un siècle.

On lit dans la correspondance parisienne de M. Fabre :

Notre ami Henri de Lamothe vient de publier, sous le titre de: *Cinq mois parmi les Français d'Amérique*, un livre charmant et très-nourri, dont quelques chapitres ont déjà paru dans le *Tour du Monde*. L'ouvrage est tout entier consacré au Canada. Il est d'une lecture très-attachante. C'est vif, net et vrai; c'est d'une forme parfaite et d'une fidélité rigoureuse. On a rarement parlé de nous avec autant d'exactitude, jamais avec plus de sympathie et d'intérêt. M. Henri de Lamothe est un observateur d'une clairvoyance qu'on ne trouve pas en défaut. Il a vécu quelques mois au milieu de nous, et il nous connaît comme s'il y avait toujours vécu. Depuis qu'il nous a quittés, M. de Lamothe a beaucoup couru le monde; il a parcouru les Etats-Unis et fait, comme on dit en style de journaliste, l'Exposition de Philadelphie. Après cela, il a passé huit mois en Orient, comme correspondant du *Temps*, assistant à presque toute la guerre turco-russe. Il revient en ce moment d'Algérie, qui est sa terre de prédilection. Sur tous ces sujets divers, les expositions, la guerre, les questions algériennes, ses lettres au *Temps* ont été très-lues et fort appréciées. C'est qu'il possède les trois grandes qualités qu'on recherche dans un correspondant: l'exactitude dans les observations, la précision dans le style, l'indépendance dans les jugements. Cette vie nomade, et les sujets si divers qui ont occupé son attention, n'ont point empêché notre ami de suivre avec un intérêt de compatriote ce qui s'est passé chez nous. Il est au courant, comme si au lieu d'arriver d'Algérie, il arrivait du Canada.

M. Lamothe partage avec M. Onézime Reclus, le frère de l'illustre géographe, Elisée Reclus, et qui abrite sa gloire grandissante sous celle de son aîné, cette passion pour le Canada. C'est même M. Reclus qui le premier a dirigé son attention vers nous; et depuis lors, c'est entre eux une généreuse émulation à qui s'intéressera davantage à nos efforts pour conserver et étendre notre domaine. Ils ont tous deux une prédilection pour Manitoba; je n'ai pu leur donner sur nos progrès de ce côté de bonnes nouvelles, mais je me suis hâté de leur fournir des consolations, en leur assurant que partout ailleurs nous étions en train de gagner du terrain. M. Reclus se plaint un peu de ce que nos journaux et nos revues ne lui fournissent pas assez de renseignements statistiques et autres; et il serait reconnaissant si on lui en donnait davantage. M. Reclus vient chaque semaine à Paris, chez Hachette, mais il habite *Pavillon de Chaintreuveville, Nemours (Seine-et-Marne)*, où l'on peut lui faire tenir les communications que l'on jugerait d'un suffisant intérêt.

C'est presque une indiscrétion que je commets en parlant de la passion que nous portent MM. de Lamothe et Reclus; mais il m'a paru si singulier d'entendre parler de Manitoba avec cet enthousiasme, en plein Paris, que la chose m'a semblé digne de remarque. Il faut dire aussi que cette tendresse pour Manitoba est un peu due à Provencher, dont la confraternelle hospitalité a déposé des trésors de reconnaissance et des amas de souvenirs dans le cœur de Lamothe.

Grâce à sa forme légère et rapide, grâce aussi à la notoriété de l'auteur, le livre de Lamothe sera lu ici, et il plaira; il nous fera connaître à des gens qu'un ouvrage moins attrayant rebuterait. Il faut espérer que ce livre sera aussi un peu lu chez nous. Si nous voulons que les éditeurs parisiens accueillent bien les écrivains qui leur apportent des ouvrages sur notre pays, il faut qu'ils sentent que nous ne sommes pas tout à fait indifférents à la chose.

Par une des prochaines mailles, je vous enverrai, pour que vous les reproduisiez, une ou deux appréciations de la presse parisienne sur le livre de Lamothe, et, d'ici à peu de temps, il sera en vente chez nos libraires.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

AFFAIRE LAZZARETTI.—LE PROPHÈTE D'ARCIDOSSO

Vingt-trois italiens comparaissent à Rome sous l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat. Ce sont les disciples, les complices, si l'on préfère, d'un personnage étrange, un illuminé ou un cacroc, qui parcourut l'Italie pendant ces dernières années, en se donnant comme un messager de Dieu. Il s'appelait Davide Lazaretti.

Né à Arcidosso en 1834, Davide Lazaretti appartenait à une famille d'ouvriers. Il reçut une instruction supérieure à sa condition sociale, s'engagea de bonne heure, et c'est seulement après son retour du service militaire qu'il commença à parler de ce qu'il appelait "sa mission."

Ce furent d'abord des extases, des visions, des apparitions de la Sainte-Vierge. C'est du moins ce que raconte Davide Lazaretti devant Pie IX, auquel il réussit à se faire présenter en 1868.

Le Souverain-Pontife, avec sa haute clairvoyance, devina tout de suite en face de quel homme il se trouvait. Lazaretti fut engagé par la Cour pontificale à rester en repos et à s'abstenir de manifestation bruyantes; mais ce n'était pas là ce qu'il voulait.

Désavoué par l'autorité ecclésiastique, il se posa en prophète indépendant, organisa des réunions politico-religieuses, et raccolla, parmi les irréguliers et les naïfs, d'ardents prosélytes pour le triomphe de la *Sainte-Ligue*, qu'il voulait fonder.

En 1871, les fanatiques qu'il traînait à sa suite entreprirent à travers l'Italie une pérégrination tumultueuse. On visita Naples, Rome, Turin. L'année suivante, Lazaretti disparaissait. On le trouve successivement dans l'île de Monte-Cristo, puis en Belgique, enfin, aux environs de Grenoble, dans une retraite où il médite sa nouvelle doctrine.

De retour en Italie, Lazaretti se livra à une prédication virulente, accompagnée de pratiques si fantaisistes qu'en 1873 le Tribunal de Chiesi dut le condamner, pour escroquerie et vagabondage, à une peine de quinze mois de prison.

Il est vrai que l'année suivante, la justice italienne, procédant avec sa célérité légendaire, réformait cette condamnation en appel et acquittait Lazaretti.

Rendu à la liberté, l'aventurier reprit ses prédications et ses voyages. Nous ne voulons pas nous étendre sur les dogmes et les pratiques bizarres du nouveau culte. Contentons-nous d'indiquer, en passant, que le prophète d'Arcidosso annonçait en termes mystiques la venue d'un *grand monarque divin*, dont il se disait le précurseur. Il combattait avec violence l'autorité pontificale, qui venait de condamner sa doctrine comme subversive et mensongère, et il faisait dans une langue mystique la description du *royaume de Dieu*, où s'élevaient les cités éternelles, éblouissantes de lumières.

Mais toute cette poésie n'était, en somme, que l'ornement d'idées dangereuses, d'utopies redoutables; l'exaltation religieuse n'était qu'un prétexte à théories socialistes, et, disons-le, franchement communalistes.

L'hymne fraternel des adeptes de Lazaretti :

*Envoia la republica
Iddio e la liberta...*

était en réalité un chant de guerre contre ceux qui possèdent, et le gouvernement italien s'emut justement, après le Saint-Siège, d'une excitation d'autant plus redoutable qu'elle exploitait les tendances superstitieuses des basses classes.

La Société des lazarettistes prenait, du reste, une inquiétante extension. On avait bâti, à Monte-Labro, un temple d'architecture étrange, et l'armée des nouveaux apôtres grossissait de jour en jour. Vêtus de vêtements à couleurs voyantes, portant sur la poitrine le signe mystérieux de la foi naissante O+C, les soldats du prophète déployaient autour de leur église, pendant que le maître parlait et excitait les courages, la grande bannière qui devait les conduire à la victoire.



LE VIATIQUE
TABLEAU DE M. PERRET. — SALON DE 1879

M. BANDE

Lazzaretti annonçait, en effet, qu'il allait entrer en lutte avec le vieux monde pour obtenir la répartition égale des terres et l'abolition des impôts.

L'influence pernicieuse de ces doctrines s'était déjà fait sentir : sur quelques points, les percepteurs avaient rencontré des résistances partielles dans le recouvrement des impôts, et une agitation croissante se manifestait, quand on arriva à la date fatidique indiquée par Lazzaretti.

Enfin, le 8 août, la multitude des lazzaristes s'ébranla pour descendre de Monte-Labro. En tête marchait le prophète, vêtu d'un manteau couleur de pourpre et brodé d'or, et coiffé d'une tiare surmontée d'un cimier; il tenait en main le bâton de commandement.

Cependant, le délégué de la sûreté publique à Arcidosso se présente à la rencontre des fanatiques, à la tête d'une brigade de carabiniers, renforcée par un détachement de bersaglieri.

Les représentants de l'autorité, assaillis par une grêle de pierres, durent faire usage de leurs armes. Davide Lazzaretti, le roi des rois, le saint, l'invulnérable, tomba mortellement frappé...

LE MARÉCHAL BUGEAUD

M. le comte d'Ideville vient de commencer dans la Revue du Monde catholique, non pas précisément une étude, mais toute une série de documents et renseignements biographiques sur le maréchal Bugeaud.

Une note biographique remise à M. d'Ideville par Mme Feray, fille du maréchal Bugeaud, trace du père de ce grand soldat un portrait qui rappelle la sombre légende du chasseur noir.

Mon grand père était un homme d'un caractère terrible; dans le pays, il est resté légendaire. Les paysans m'ont assuré que longtemps après sa mort il revenait les nuits dans les bois de la Durantie, suivi d'une meute formidable et d'une troupe de gentilshommes.

Cependant, l'enfant dont personne ne s'occupait à Limoges fut pris d'une nostalgie désespérée, et exécuta une résolution qui montre ce qu'il y avait déjà en lui d'énergie et de volonté.

Un jour, après avoir écrit à son père qu'il allait rejoindre ses sœurs, il se fit donner un morceau de pain par les domestiques, et quitta Limoges le soir. Il marcha la nuit, fit toute la

route (seize lieues) à pied, arriva à la Durantie, exténué, mais ravi de revoir ses sœurs. Il avait alors treize ans.

Ce fut là, au fond de ce vieux château perdu, que Bugeaud vécut pendant cinq ans, à côté de ses sœurs, dans un calme qui n'était interrompu que par de rares visites du terrible père et du fils aîné.

Mon pauvre père avait des larmes dans les yeux en se rappelant la dureté de son père pour lui: "Jamais, nous disait-il, il ne m'a donné une caresse; je ne me suis pas vu avoir reçu de lui un seul baiser. J'aime tant, moi, à vous embrasser, mes chers enfants; voilà pourquoi je vous accable de ces tendresses qui ont tant manqué à mon cœur aimant."

Depuis la mort de sa mère, l'enfant n'avait rencontré d'affection que chez ses sœurs qui avaient pour lui une affection toute maternelle. Toutefois, il se consolait de tout, grâce à son goût pour la chasse et pour la vie au grand air.

A dix-huit ans, Bugeaud s'engageait: alors commença pour lui une nouvelle vie, toute de privations, de souffrances, mais aussi de persévérance obstinée.

Il consacrait à l'étude tout le temps que lui laissaient les corvées et les exercices. Pour se procurer des livres, il en était arrivé à vendre une partie de son pain. Ses faibles ressources ne lui permettaient pas d'avoir de la chandelle.

Un duel, dans lequel Bugeaud tua son adversaire, apprit aux grognards à respecter davantage les jeunes conscrits. Quant à l'histoire militaire du maréchal, elle n'est plus à écrire, et M. d'Ideville s'arrête au moment où elle va commencer.

Au mois de septembre 1870, un jeune Français, frappé mortellement sur le champ de bataille, allait expirer dans l'hôpital de Haguenuau. Appelée en toute hâte, sa mère survint pour arracher à la mort son cher mutilé.

ADOLPHE RACOT.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Toutes les Pelleteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelleteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

LES ECHECS

MONTREAL, 4 décembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 187: MM. M. Lalandry, New-York; "Echec," Saint-Jérôme; M. Toupin,

F. Dugas, J. Gauthier, S. Lafrenais, Montréal; X. Beaujeu, Berthier; N. P. Sorel; Un amateur, Trois-Rivières; Z. Delaunais, H. Lupien, Québec; L. O. P., Sherbrooke.

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci. Rév. C. E. R., Angleterre.—Pas de Chess Player's Chronicle pour novembre. Ne pourriez-vous pas remédier à cet inconvénient?

Un match doit avoir lieu, dit-on, à Guelph, entre les amateurs de Seaforth et Toronto.

TOURNOI INTERNATIONAL. — États-Unis, 28; Angleterre, 25; Remises, 7

La Minchin's Review suggère l'idée d'organiser un match entre MM. Steinitz et Zukertort.

La lutte engagée entre MM. Mckenzie et Eugène Delmar, s'est terminée avec le résultat suivant: Mckenzie, 5; Delmar, 0; Nulle, 1.

Il y a quelques semaines, le Capt. Mckenzie a joué simultanément vingt parties, contre des amateurs distingués du "Manhattan Chess Club," New-York. Il réussit à vaincre 15 de ses adversaires; quatre parties furent déclarées nulles, et la dernière fut gagnée par M. Jonathan Ward.

Nous pouvons annoncer, sur la foi d'une lettre reçue de Londres, que M. Blackburne visitera l'Amérique à une date rapprochée, et prendra part au Tournoi National, ainsi que MM. Zukertort, Mason et Bird, si le premier prix peut-être porté à \$500. Nous pouvons alors compter sur leur présence au tournoi, car nous apprenons que le 1er prix, en toute probabilité, atteindra le chiffre de \$1,000.

Les victoires de madame Gilbert, Hartford, Conn., sur M. Gossip d'Angleterre, et auteur d'un traité sur les échecs, sont un sujet de vives réjouissances pour les amateurs américains. Nous sommes heureux de nous joindre à eux et d'offrir nos félicitations à l'aimable dame pour son habileté aux échecs.

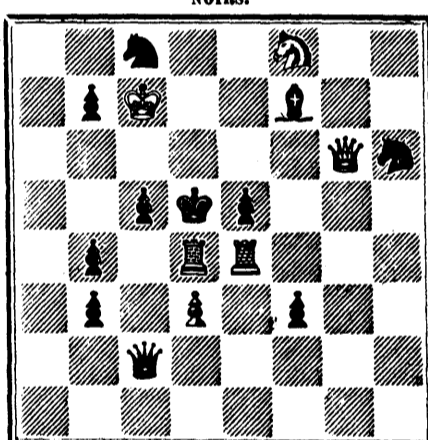
M. Blackburne est allé, mercredi, le 19 novembre, rendre visite au Club des Ouvriers, de Glasgow, où il joua simultanément 21 parties. Il compta dix-neuf succès avec une défaite et une remise. Le vendredi, il joua dix autres parties sans voir, et fut assez habile pour battre huit de ses adversaires. Il perdit une partie et l'autre fut déclarée nulle. M. Blackburne se rendit à Eimburg le lundi suivant, et, comme toujours, sut soutenir sa réputation de maître.

Concours du "Detroit Free Press."

PROBLEME No. 189

Composé par M. N. SARDOUCH, de Trieste, (Autriche.) Devise: "Alia jacta est."

Prix spécial pour le plus joli problème en 3 coups. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

Solution du problème No. 187.

Blancs. Neirs. 1 C R pr P 1 ? 2 F mat.

TOURNOI INTERNATIONAL.

107e PARTIE

Jouée par correspondance entre MM. W. Coates, de Cheltenham, Angleterre, et Max Judd, de Saint-Louis, États-Unis.

Gambit Ecossais.

Table of chess moves for the Scotch Gambit, listing moves for Blancs and Noirs from M. W. Coates and M. Max Judd.

NOTES.

(a) Faible. (b) Prendre le C avec le F était préférable. (c) Seule case

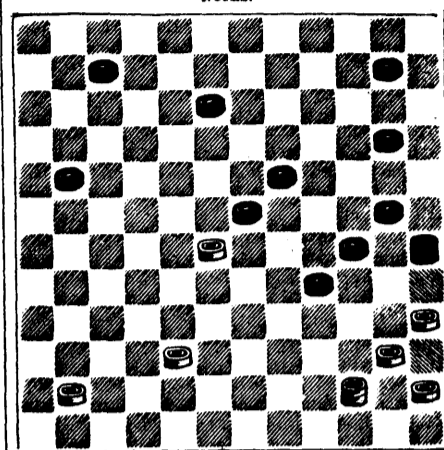
(d) Les Blancs ont très-bien joué cette partie qui nous semble déjà forcément gagnée. (e) Ceci n'est pas bien, mais nous ne voyons rien de meilleur. (f) Si P pr C, alors P 5e C D (g) Le meilleur coup. (h) Pour la seconde fois, le seul coup qu'ils puissent jouer.—Hartford Times.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 192

Composé par M. J.-B. TRUDEAU, Québec. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No. 190

Table showing the results of the solution for problem No. 190, comparing Blancs and Noirs in terms of wins and losses.

Solutions justes du problème No. 190

Montréal.—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, M. Larose, N. Saucier, et Elie Jacques. Saint-Hyacinthe.—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec.—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 28 Novembre 1879.

Large table listing market prices for various goods including flour, grains, dairy products, meats, and vegetables in Montreal for November 28, 1879.



REGLEMENTS

Concernant la disposition de certains terrains de la Puissance pour les fins du chemin de fer du Pacifique Canadien.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Ottawa, 14 octobre 1879.

Il est par les présentes donné avis que les dispositions suivantes qui seront prises pour obtenir des terrains dans la province de Manitoba, et dans les territoires à l'Ouest et au Nord-Ouest d'icelle, sont substituées aux règlements, datés du 9 juillet dernier, établissant le mode de disposer des terres publiques situées à 110 (cent dix) milles de chaque côté de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, lesquels dits règlements sont par les présentes suspendus:

1. "Jusqu'à ce que le nivellement ultérieur et final du dit chemin de fer ait été fait à l'Ouest de la Rivière-Rouge, et pour l'utilité de ces règlements, la voie du dit chemin de fer sera supposée se trouver sur la quatrième base ouest, à l'intersection de la dite base avec la ligne qui se trouve entre les rangs 21 et 22, à l'ouest du premier méridien principal, pour de là se diriger en suivant une ligne directe jusqu'au confluent des rivières Shell et Assiniboine.

2. "Les terrains situés de chaque côté de la ligne seront respectivement divisés en bandes de la manière suivante:

"(1). Une bande de cinq milles, de chaque côté du chemin, immédiatement en contact avec lui, sera appelée la bande A;

"(2). Une bande de quinze milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande A, sera appelée la bande B;

"(3). Une bande de vingt milles, situées de chaque côté du chemin, et voisine immédiate de la bande B, sera appelée la bande C;

"(4). Une bande de vingt milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande C, sera appelée la bande D;

"(5). Une bande de cinquante milles, situées de chaque côté du chemin et voisine immédiate de la bande D, sera appelée la bande E.

3. "Les sections de numéros pairs de chaque township traversant les différentes bandes ci-dessus décrites, seront ouvertes pour entrée comme terres privilégiées (homesteads) et pré-emption de 160 acres chacune respectivement.

4. "Les sections de numéros impairs dans chacun de tels townships ne seront pas ouvertes pour terres privilégiées ou pré-emption, mais seront spécialement réservées et désignées comme terres de chemins de fer.

5. "Les terres de chemins de fer situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix suivants, savoir:—dans la bande A, \$5 (cinq piastres) l'acre; dans la bande B, \$4 (quatre piastres) l'acre; dans la bande C, \$3 (trois piastres) l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres) l'acre; dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre; et les termes de vente de telles terres seront comme suit, savoir: Un dixième en espèces à l'époque de l'achat; la balance en neuf paiements annuels, avec l'intérêt au taux de 6 pour cent par an, sur la balance du prix d'achat qui, d'année en année, se trouvera impayée, à être payé avec chaque paiement.

6. "Les terres de pré-emption situées dans les différentes bandes seront vendues aux prix et conditions respectifs qui suivent: Dans les bandes A, B, et C, à \$2.50 (deux piastres et cinquante centimes) l'acre; dans la bande D, \$2 (deux piastres) l'acre, et dans la bande E, \$1 (une piastre) l'acre. Les termes de paiement seront: Quatre dixième de la somme totale, et les intérêts de cette dernière au taux de 6 pour cent par an, devront être payés à l'expiration de trois années à partir de la date d'entrée en possession: les autres six-dixièmes devront être payés en six paiements égaux annuels à partir de la dite date, avec intérêt au taux sus-mentionné, sur telle balance du prix d'achat qui restera impayée pour être payée avec chaque paiement.

7. "Tous les paiements pour terres de chemins de fer, et pour terres de pré-emption, dans les différentes bandes, seront faits en espèces et non en scrip ou primes militaires ou de police.

8. "Tous les argents reçus en paiements de terres de pré-emption seront ajoutés et formeront partie du fond pour fins de chemins de fer, de même que pour les argents reçus en paiement des terres de chemins de fer.

9. "Les dispositions seront rétro-actives pour ce qui concerne chacune et toutes les entrées des terres privilégiées et terres de pré-emption, ou ventes des terres de chemins de fer obtenues ou exécutées sous les règlements du 9 juillet, par les présentes suspendus; tous les paiements faits excédant le prix fixé par les présentes, seront crédités au compte des ventes de telles terres.

10. "L'ordre en Conseil du 9 novembre 1877, concernant l'établissement des terres au Manitoba, qui avait préalablement été versé pour des fins de chemins de fer, ayant été aboli, toutes les personnes qui se sont établies de bonne foi sur les terres tombant sous le dit Ordre-en-Conseil, seront sujettes à ces dispositions, quant au prix de pré-emption, suivant la bande dans laquelle telles terres peuvent être situées. Si quelqu'un a pris deux quarts de sections sous le dit Ordre-en-Conseil, il peut conserver le quart de section qu'il occupe, comme terre privilégiée, et l'autre quart de section comme pré-emption, sous ces dispositions, quand même que cette terre privilégiée et pré-emptoire se trouve ou non sur une section de nombre pair. Tous les argents payés par cette personne en acompte sur les terres prises par lui

sous le dit Ordre-en-Conseil, seront mis à son crédit à compte de son prix d'achat de pré-emption en vertu de ces dispositions. Une personne qui aura pris un quart de section sous l'Ordre-en-Conseil mentionné, pourra le retenir comme terre privilégiée, et pourra prendre un second quart de section comme pré-emption, la somme payée en acompte de la terre, entrée auparavant lui, sera créditée pour telle pré-emption.

11. "Toutes les entrées de terres seront sujettes aux dispositions suivantes, concernant le droit de passage du chemin de fer du Pacifique canadien, ou d'aucun chemin de fer de colonisation du gouvernement y communiquant, savoir:

a. "Dans le cas d'un chemin de fer traversant une terre entière comme terre privilégiée, le droit de passage sur icelle, et aussi sur toutes terres qui peut être requise pour fins de stations, sera gratis au gouvernement.

b. "Quand le chemin de fer traversera des préemptions ou des terres propres du chemin entrées après la date ci-mentionnée; le gouvernement pourra prendre possession de telle portion de terrain qui sera requise pour le droit de passage ou construction de station ou points de ballast, et le propriétaire ne pourra réclamer le paiement que de la portion de terre requise pour le droit de passage et au même taux par acre qu'il aura payé au gouvernement pour le même terrain.

c. "Dans le cas où, lors de la localisation finale du chemin de fer sur les terres non arpentées, ou arpentées mais non entrées comme telles à cette époque, une personne sera trouvée occupant une terre qui, pour l'intérêt public, sera considéré comme devant être retenue, le gouvernement se réserve le droit de prendre possession de telle terre en payant au colon la valeur de toutes les améliorations que celui-ci pourra y avoir faites.

12. "Les demandes de terres de la Puissance venant d'un établissement, après la date susdite, dans le territoire non arpenté à l'époque de tel établissement, et qui serait compris dans les limites affectées par les dispositions ci-dessus, ou qui ferait partie d'un territoire additionnel qui pourrait être ultérieurement ajouté seront soumis aux mêmes termes que ceux prescrits pour les terres dans chaque zone dans laquelle cet établissement pourra être situé, sujet à l'opération de la sous-section e de la section 11 des présentes.

13. "Toutes les entrées de terres inoccupées dans l'agence de la Saskatchewan faites après la date susdite seront considérées comme provisoires jusqu'à ce que la ligne du chemin de fer à travers cette partie des territoires soit localisée, après quoi elles seront définitivement traitées suivant les présents règlements lorsque ceux-ci pourront s'appliquer à la zone particulière dans laquelle ces terres pourront être situées; sujettes comme ci-dessus, à l'opération de la sous-section e de la section 11 des présentes.

14. "En vue d'encourager la colonisation, en réduisant le coût des matériaux de bâtisses, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences renouvelables chaque année, d'après la section 52 de "l'Acte des Terres de la Puissance, 1879," pour couper du bois marchand sur toutes les terres situées dans les différentes bandes ci-dessus décrites, et tout établissement sus-érigé, ou vente de terres dans icelle, le territoire compris dans ces licences, seront alors soumis à l'opération de telles licences.

15. "Il est entendu que ces règlements de fait n'affecteront pas les sections 11 et 29, qui sont des terrains publics, ni les sections 8 et 26, qui sont des terrains de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

"De plus amples informations nécessaires peuvent être obtenues en s'adressant au Bureau des Terres de la Puissance, Ottawa, ou à l'agent des Terres de la Puissance, à Winnipeg, ou à aucun des agents locaux de Manitoba ou des Territoires.

Par ordre du ministre de l'Intérieur,
J. S. DENNIS,
Député-Ministre de l'Intérieur.

LINDSAY RUSSELL,
Arpenteur-Général.



Service de navigation à vapeur entre Victoria, Colombie Britannique, et San-Francisco

Des soumissions, adressées au Directeur-Général des Pstes du Canada, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le MARDI 3 FEVRIER prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, trois fois par mois, par steamship de pas moins de dix mille tonneaux, ni de vitesse moindre que dix nœuds à l'heure, entre Victoria, Colombie Britannique, et San Francisco, pour la période de cinq années, à partir du 1er août prochain inclusivement. Les soumissions devront spécifier le prix demandé pour le double voyage de Victoria à San-Francisco et retour, et vice versa, et le paiement sera fait à Victoria trimestriellement.

Des stipulations des contrats proposés peuvent être obtenues aux bureaux de poste de Victoria, C. B., et à Montréal, ainsi qu'aux bureaux de MM. Allan et frères, à Liverpool, et de l'agent général du Canada, 31, rue de la Reine Victoria, Cité de Londres.

WILLIAM WHITE,
Secrétaire
Département des Postes du Canada,
Ottawa, 13 novembre 1879.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à
SHERMAN & Cie., Marshall, Mich.

DRAGÉES GRIMAUD employées pour la guérison de l'incontinence d'urine, etc.

Combien ne rencontre-t-on pas de malheureuses personnes affectées de cette triste infirmité, qui donneraient bien volontiers une partie de leur fortune pour être délivrées de ce souci de leur existence. Jusqu'à ces derniers temps, la médecine était restée impuissante à guérir l'incontinence d'urine, mais grâce aux Dragées Grimaud, d'ergot de seigle ferrugineux, irréprochables sous tous les rapports, on parvient en peu de temps à obtenir une guérison complète, leur effet se fait sentir dès les premiers jours. Egalement employées avec succès dans les maladies des femmes, etc. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL,
219, rue Notre-Dame, Montréal.

FER BRAVAIS
Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins.
Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.
Le Fer Bravais fer liquide en gouttes concentrées est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois.
En dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies.
Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre.
Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement.
A Montréal: MM. LAVIOLETTE & NELSON.



Chemin de Fer Intercolonial
ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis	7.30 A.M.
Rivière-du-Loup	1.15 P.M.
Arrivant à Trois-Pistoles (dîner)	2.25 "
Rimouski	3.44 "
Campbellton (souper)	8.05 "
Dalhousie	8.22 "
Bathurst	10.12 "
Newcastle	11.40 "
Moncton	2.00 A.M.
St-Jean	6.00 "
Halifax	10.25 "

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métapédia, Rivestouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Edouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,
120, rue St-François-Xavier
(ancien Bureau de Poste), Montréal.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement
DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train Express pour Hull	9.25 et 4.45 A.M. P.M.
Arrivant à Hull	1.30 P.M. et 8.50 A.M. P.M.
" à Aylmer	2.00 p.m. et 9.20 A.M. P.M.
Train Express de Aylmer	8.15 et 3.35 A.M. P.M.
Train Express de Hull	9.10 et 4.30 A.M. P.M.
Arrivant à Hochelaga	1.20 P.M. et 9.40 A.M. P.M.
Train pour St-Jérôme	5.15 P.M.
Train de St-Jérôme	7.00 A.M.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers.

Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN,
Agents des Billets, Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers, Montréal 19 juillet 1879.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS
EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

ANNEE SCOLAIRE 1879 - 1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très avantageuses.

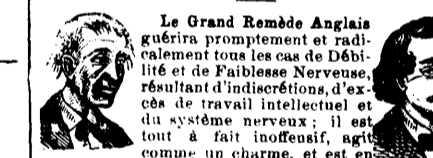
Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz.

Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques	\$3.75
Grammaire élémentaire, partie de l'élève	1.50
do do do du maître	9.00
Exercices orthographiques	2.40
Nouvelle grammaire complète	3.00
Exercices mis en rapport avec la Gram. complète	3.00
Le même, partie du maître	7.20
Méthode pratique et raisonnée de style et de composition	3.60
La même, partie du maître	9.00

Payette & Bourgeault,
No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CIE., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

REMEDÉ SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont.
Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis partout les Pharmaciens.

HOTEL RIVARD

No. 29, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises.
P. RIVARD, gérant.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.
A. C. SENECA & Cie.
Importateurs et manufacturiers,
No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

Longpré & David

AVOCATS
No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTRÉAL.
A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.